



Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous légue-rons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé de Cours à l'Université de Liège.

Administrateurs :

MM. V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme.
A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
G. CRABUS, Bibliothécaire à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.
E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.
L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.
E. JANSSENS, Professeur à l'U. L. B.
J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.
G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.
A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.
J. PEEMANS, Docteur en droit.
Baron Y. de RADZITZKY d'OSTROWICK, Conservateur à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.
R. P. RAIGNIER, S. J.
W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.
P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.
J. VANNÉRUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.
C. PIRLOT, Chef de Division à la Direction des Beaux-Arts.
Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.
A. HAULOT, Commissaire général du Tourisme.
A. HERBIGNAT, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; L. HERLANT ; E. JANSSENS ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

CONSERVATEURS

MM. M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).
N ... (P. N. Bohan-Membre).

F. FOULON (P. N. Furfooz).
V. GUILLITTE (P. N. Lesse et Lomme).
P. ROISIN (P. N. Lesse et Lomme).
Baron E. de VINCK (P. N. Poilvache).
Dr. L. THIRY (Rés. Remouchamps).

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. A. COLLART, L. HERLANT, W. LASSANCE
R. MAYNÉ, Comte Ferd. d'URSEL.

COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique	5.000 fr. minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle	1.000 fr. minimum
Membre effectif	
Cotisation annuelle	205 fr. minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle	105 fr. minimum
Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants	
Cotisation annuelle	83 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monuments et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Grottes de Ramioul : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville : 5 francs (au lieu de 10 francs).

Ruines de Poilvache : entrée gratuite.

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARLENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 15 fr. par élève et scout ; 10 fr. par élève-membre et scout-membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (20 personnes minimum) : 20 fr. par adulte ; 15 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARLENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre. Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

Réductions aux membres de

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse Automobilistenbond (V. A. B.), Les Chercheurs de Wallonie.

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres effectifs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume.

Direction : 28, Avenue de la Tenderie, BOITSFORT. Tél. 724903.

Secrétariat général : 41, rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES. Tél. 111336.

Publicité et Trésorerie : 88, Avenue de l'Université, BRUXELLES. Tél. 472937.

Réalisations d'Ardenne et Gaume.

PARCS NATIONAUX :

PARC NATIONAL DE FURFOOZ.

PARC NATIONAL DE POILVACHE.

PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.

LES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT.

PARC NATIONAL DE LOMME ET LESSE.

RESERVES NATURELLES :

RÉSERVES RAYMOND MAYNÉ A TORGNY.

TORGNY, « AUX SARRES ».

FAGNE DE WEZ (WAISMES ET OVIFAT).

BOIS BAYHON (WAISMES).

RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DE PRESSEUX.

FAUVILLERS, LIEUDIT « VOR OLBRICHT ».

REDU, « LES ONTRULES ».

REDU, « AUX DEUX EAUX ».

COMBLAIN-AU-PONT, « LE CHESSION ».

REMOUCHAMPS, « LA HEID DES GATTES ».

RÉSERVES DE LA WARCHÉ (ABBÉ

CHARLES DUBOIS).

MUSEE FOLKLORIQUE :

MARTELANGE.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Giovanni HOYOIS

L'ARDENNE ET L'ARDENNAIS

*L'évolution économique et sociale
d'une région.*

984 p. (16,5 × 25 cm.)
en 2 volumes
390 francs.

Éditions DUCULOT S. A.
GEMBOUX

CINÉ-PHOTO-HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

Tél. 20348

*Tout pour la photo et le ciné
d'amateurs.*

*Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.*

MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI

A « ARDENNE ET GAUME » :

BRUXELLES: *Harker's Sports*, 51, rue de Namur.

« FLEURÉART »

533, CHAUSSEE DE WATERLOO

TÉLÉPHONE : 44.11.99

est à votre service pour tout ce qui concerne

L'ART FLORAL

Fleurs naturelles, Plantes d'appartements.

Arrangements floraux pour toutes circonstances :

Garnitures de tables et d'intérieurs, corbeilles,
gerbes, couronnes, etc.

ENVOI EN PROVINCE

« FLEURÉART »

vous garantit une exécution artistique et soignée à des prix très étudiés.

M. P. Jos. BOVÉ

Fleuriste, Architecte paysagiste.

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

SOMMAIRE

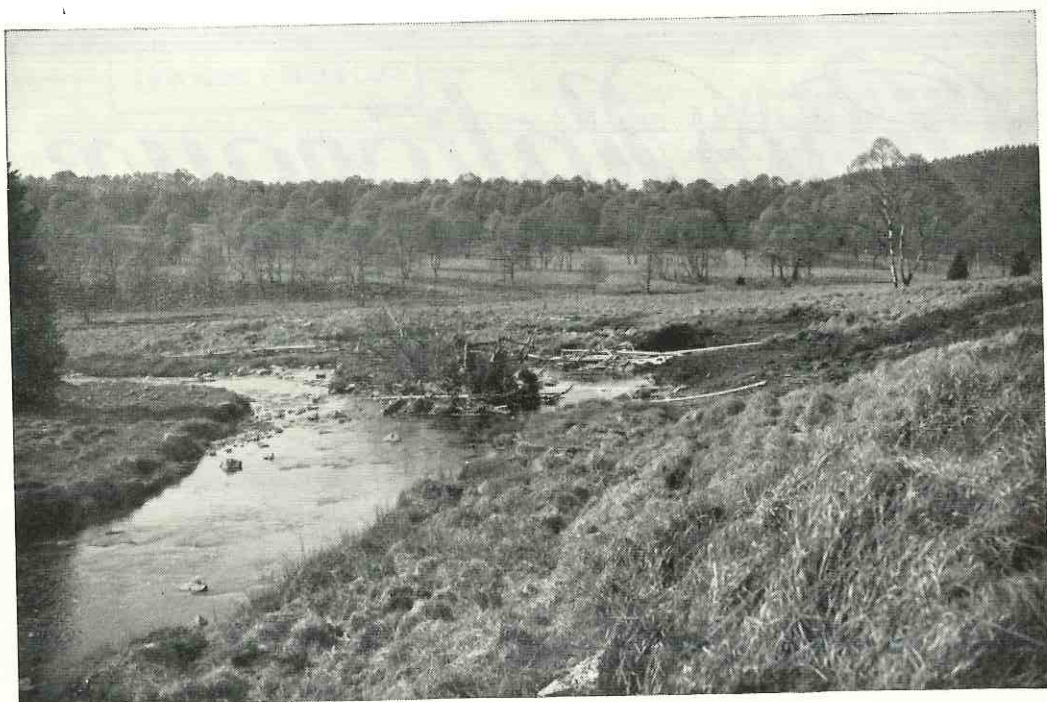
Inauguration de la première Borne de la Réserve scientifique des Hautes Fagnes	55
Discours de M. le Ministre R. Lefebvre	56
Lettre de S. M. le Roi Baudouin	58
Allocution du Président de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature	59
Les Techniques modernes de Repeuplement utilisées en France depuis la Libération (F. VIDRON)	62
Fringshaus et la Haute Vesdre (E. JANSSENS)	72
Les Effets indirects de la Myxomatose (M. R.)	74
Des relations Forêt-Faune et réciproquement (Pierre BLONDEAU)	79
Pages des Jeunes (G. H. EVERAERTS)	83
La Vie d'Ardenne et Gaume	84

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE BORNE DE LA RÉSERVE SCIENTIFIQUE DES HAUTES-FAGNES

Le 17 juin 1957, en une belle cérémonie symbolique et riche de signification à l'égal de celle qui nous réunissait en décembre dernier au Westhoek, en province flamande, se célébrait en pleine fagne, sur territoire de Jalhay, au-delà de la route de Drossart, l'inauguration de la première borne de la

réserve naturelle gouvernementale des Hautes-Fagnes.

Nombreuses étaient les hautes personnalités officielles et scientifiques présentes ; nombreux aussi les membres des groupements de protection assemblés pour applaudir à cette nouvelle victoire. Nous nous



La Helle dans les Fagnes.

Photo Emile Janssens.

abstiendrons de les citer dans la crainte d'en omettre.

Pour sa part — ici nous relèverons quelques noms — *Ardenne et Gaume* était représentée par son président — mandataire au même titre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature avec, à ses côtés, le secrétaire général H. Delaunois — ; par MM. le comte Ferd. d'Ursel, secrétaire général, Maurice Renard, administrateur-trésorier ; par MM. les administrateurs A. Collart, G. Crabus, J. Peemans, le baron de Raditzky d'Ostrowick, W. Robyns, le commissaire Fern. Stock et les conservateurs M. Bouffa et F. Foulon, ainsi que par de très nombreux membres de l'association.

Cet événement, attendu depuis tant d'années et réalisé grâce au dynamisme et à la ténacité de Monsieur le Ministre de l'Agriculture René Lefebvre, constitue un fait capital dans l'histoire de la protection de la nature en Belgique. Mieux que tout commentaire qui en affaiblirait la portée, la publication de discours prononcés à son occasion et plus particulièrement celle de la lettre que Sa Majesté le Roi Baudouin a daigné adresser personnellement à Monsieur le Ministre Lefebvre servira à la survivance de son souvenir.

Discours

de M. le Ministre R. LEFEBVRE

Monsieur l'Attaché au Cabinet de Sa
Majesté le Roi,

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs,

Il y a six mois, jour pour jour, le 17 décembre 1956, nous étions réunis à la Panne, en terre flamande, à l'occasion de la pose de la première borne du Westhoek, première réserve gouvernementale du pays, en une manifestation simple mais combien émouvante ; elle unissait dans un sentiment fait de joie pour ce qui était acquis et d'espérance pour ce que l'on souhaitait réaliser encore, tous ceux qui depuis tant d'années, par le canal des associations des amis de la nature, ont lutté, sans jamais se décourager, pour que la Belgique assure aux générations qui montent la conservation des parties les plus caractéristiques de son territoire où il est possible de maintenir, tant en faune qu'en flore, ce qui fut sur le plan de la nature un long et glorieux passé.

Dans un geste unanime de gratitude et de reconnaissance, l'assistance se tournait en

pensée vers Sa Majesté le Roi qui, par une lettre personnelle adressée à Son Ministre avait tenu à exprimer Sa satisfaction et à S'associer à notre effort dans des termes qui constituent une magnifique synthèse des buts vers lesquels les amis de la nature doivent tendre dans la poursuite de leurs efforts.

Aujourd'hui, en une manifestation qui marque la seconde étape de la constitution des réserves naturelles, les amis de la nature sont avec nous à Jalhay en terre wallonne, pour inaugurer en présence de hautes autorités administratives et politiques, que je remercie de leur présence, la première borne de la réserve des Hautes-Fagnes.

Située en un des points les plus élevés de notre pays et dominant la vallée de la Gileppe, la réserve des Hautes-Fagnes, quand elle sera complète, constituera un ensemble unique en richesse et en beauté de 2.192 ha. qui forme une entité biologique d'un intérêt considérable tant en ce qui concerne la flore qu'en ce qui concerne la faune.

Dans le présent, l'Arrêté Royal du 23 mai 1957 a constitué une réserve de 1.439 ha. à l'aide de 824 ha. qui appartenaient antérieurement à l'État, de 42 ha. acquis à divers particuliers et de 573 ha. acquis à la commune de Jalhay.

Il me plaît, en cette circonstance, de remercier du plus profond du cœur les propriétaires privés qui ont fait preuve d'une large compréhension et plus particulièrement la commune de Jalhay en la personne de son bourgmestre, M. Sagehomme, qui nous reçoit aujourd'hui avec tant de gentillesse et qui vient de nous souhaiter la bienvenue en des termes qui nous ont particulièrement touchés.

Je vous demande, Monsieur le Bourgmestre, de bien vouloir être l'interprète du gouvernement tout entier et plus particulièrement du Ministre de l'Agriculture près de votre Administration Communale et de votre population tout entière pour leur dire combien le pays apprécie la collaboration qu'en cette circonstance la commune de Jalhay a apportée à une œuvre dont le caractère national vaut d'être souligné.

Je vous remercie aussi, Monsieur le Bourgmestre, d'avoir associé la jeunesse à cette cérémonie, cette jeunesse à qui nous légueons notre amour pour ce patrimoine dont aujourd'hui nous voulons assurer la pérennité.

La littérature sur la valeur et l'importance scientifiques des fagnes est abondante — déjà dans les siècles précédents. Dans la période contemporaine, c'est le professeur Léon Frédéricq dont vous êtes les continuateurs à titre personnel ou par l'intermédiaire de vos associations qui a, d'une manière précise, attiré l'attention du monde scientifique belge sur l'importance qui s'attache à l'étude des caractères de la fagne.

Dans un discours présidentiel à l'Académie des Sciences, il y a un demi-siècle, Léon Frédéricq s'exprimait comme suit : « *La Fagne actuelle est peut-être la partie du sol belge où s'est le mieux maintenu le caractère primitif et original de la fin de l'époque quaternaire de nos régions. Les conditions particulièrement rudes du climat ont conservé au plateau de la Baraque Michel, une petite colonie d'espèces animales et végétales franchement glaciaires dont les analogues ne se trouvent que dans l'extrême nord ou sur les montagnes beaucoup plus hautes du centre de l'Europe* ».

Et il concluait en soulignant l'intérêt d'une étude systématique complète de la faune du plateau de la Baraque Michel et de la comparaison avec la faune de la plaine belge.

De cette étude et d'une autre poursuivie par le professeur Gilson on peut conclure que la réserve des Hautes-Fagnes constitue un laboratoire où l'étude des variations, des imitations des transformations se fait sous nos yeux, ce qu'aucune institution érigée par l'esprit de l'homme ne pourrait remplacer. Les séries d'années froides, humides, sèches, chaudes impriment leur caractère sur la vie de la région et permettent d'étudier les résultats de l'action des facteurs atmosphériques dans la transformation des êtres. On peut ici étudier avec ampleur les lois qui régissent la périodicité des phénomènes vitaux. On peut apprendre les raisons du retour en masse de certains animaux et de certaines plantes à des époques précises et parfois lointaines, ce qui peut donner la solution de problèmes importants pour l'agriculture et la sylviculture.

Ce sont là des études qui n'ont de valeur que dans la mesure où la conservation du milieu dans son état naturel donne la possibilité de les poursuivre dans les mêmes conditions au travers de la suite des années.

Si on ajoute qu'à cet aspect scientifique vient s'adjoindre le caractère touristique de cette région magnifique par son caractère

sauvage mais combien attachante par sa beauté naturelle, et les possibilités qu'elle offre tant au point de vue délassément qu'au point de vue culturel, on mesure mieux la valeur de l'acte que nous posons aujourd'hui en la consacrant d'une manière officielle comme réserve naturelle.

L'Administration des Eaux et Forêts, je puis vous en donner l'assurance, avec la collaboration du Conseil Supérieur des Réserves Naturelles dont la constitution sera réalisée dans les prochains jours aura à cœur d'assurer aux réserves une conservation et une gestion conformes aux buts qu'en commun nous nous sommes assignés.

Sans doute, la tâche n'est point terminée et il y a encore d'autres sites en Belgique auxquels vous souhaitez voir donner la forme de réserves nationales; ce sera la tâche de demain, mais dans l'effort d'ensemble la réalisation d'aujourd'hui marque une étape importante. Elle est accueillie avec faveur par le monde scientifique et par tous ceux qui pensent, comme je l'ai fait moi-même un jour, que les réserves naturelles ne sont pas seulement les témoins de ce que fut notre passé et l'évolution de la vie, mais qu'elles constituent un précieux laboratoire où les chercheurs peuvent puiser les repères indispensables à l'avancement de la science et du progrès.

Je tiens, en cette circonstance, à exprimer mes remerciements à tous ceux qui, aujourd'hui, sont ici pour partager avec nous notre satisfaction et notre joie.

Je tiens à remercier aussi tous ceux qui nous ont aidés, et ont contribué à assurer cette réalisation.

Mais je veux surtout, au nom de tous les amis de la nature et en mon nom personnel, exprimer ma gratitude respectueuse et dévouée envers le Chef de l'État qui, en toute circonstance, n'a cessé de collaborer par ses encouragements et ses conseils à l'œuvre que nous voulions édifier.

J'ai rappelé au début de ce discours la lettre émouvante que Sa Majesté le Roi m'avait adressée à l'occasion de l'inauguration de la réserve du Westhoek. Renouvelant son geste, désireux de s'associer d'une manière directe à notre effort et voulant marquer l'intérêt particulier qu'Il porte à la région des Fagnes, Sa Majesté le Roi, en date du 17 juin, m'a adressé une lettre dont, avec son autorisation, il va vous être donné connaissance dans nos deux langues nationales.

Lettre de S. M. le Roi BAUDOUIN (*)

Mon cher Ministre,

Parmi les régions les plus caractéristiques de notre pays, la Haute-Fagne est une de celles qui méritaient d'être préservées.

Naturalistes et géologues trouvent sur ce haut plateau un terrain d'investigation fécond, tandis que l'historien y récolte les vestiges d'une occupation humaine remontant aux âges les plus lointains; son régime hydrologique alimente les réserves en eaux industrielles et potables d'une partie importante de notre territoire; enfin la beauté et le charme de ses grandes étendues sont appréciés par tous les amis de la nature.

Tant d'intérêts divers justifient les efforts faits depuis plusieurs décades en vue de mettre un terme à une altération progressive des Hautes-Fagnes, entraînant fatalement des ruptures d'équilibre de la nature et des modifications profondes de leur aspect primitif.

La sauvegarde de ce site contribuera également à augmenter l'attrait de cette région pour qui le tourisme constitue l'une des sources principales d'activité et de prospérité économique.

La protection des plus belles contrées de notre pays retient toute mon attention et je partage aujourd'hui la satisfaction que la constitution des Hautes-Fagnes en réserve naturelle procure à tous ceux qui se sont attachés à défendre la beauté et la valeur scientifique.

Croyez-moi, mon cher Ministre,

Votre affectionné,

(s.) BAUDOUIN.

Mesdames, et Messieurs,

En écoutant cette lettre, nous nous sentons tous empoignés par un sentiment de joie et de fierté: de pouvoir constater une fois de plus combien les sentiments du Roi vibrent en toutes circonstances avec les préoccupations de toutes les couches de la population, de nous rendre compte aussi que son cœur est aujourd'hui près du nôtre

(*) Le texte flamand de la lettre de Sa Majesté a été lu également.

au contact de cette vieille terre que nous voulons défendre, ne peut que renforcer les sentiments de fidélité et d'attachement que nous avons pour notre Souverain autour de qui, avec tous les Belges, nous voulons nous unir pour l'édification d'une Belgique toujours plus belle, plus fraternelle et partant plus heureuse.

**Allocution du Professeur R. MAYNÉ
Président de l'Entente Nationale
pour la Protection de la Nature.**

Lorsque les armées d'une nation libre sont parvenues à arrêter le flot de ses envahisseurs, nous voyons souvent se dresser à l'endroit, témoin de leur résistance, une stèle qui commémore dorénavant cet événement historique. Elle est émouvante, sobre et fière. Perdue dans les sables, les forêts ou les champs, elle demeure... et le cri jailli des poitrines humaines : « Jusqu'ici... pas plus loin... » semble s'être cristallisé à jamais dans la pierre.

La borne que vous venez de découvrir, Monsieur le Ministre, est, comme sa grande sœur des armées, lourde de signification et emblème de victoire. Pour tous les naturalistes, pour tous les esthètes de la nature, elle est symbole de vigilance et de triomphe.

Depuis plus d'un demi-siècle de luttes, voici que se construit la barrière définitive entre une zone de nature restée de libre expression et le monde asservi aux activités de l'économie humaine. Ici, les prés sagement organisés pour servir de nourriture à un bétail sélectionné, des bois classiquement aménagés en vue d'un rendement ligneux fructueux ; ici, les nappes phréatiques recueillies en un réseau aquifère soumis aux directives de l'homme. Là-bas, la fange spongieuse, recelleuse d'une flore et d'une faune étonnamment adaptées à des conditions écologiques, à des biocénoses rares dont notre patrie peut s'enorgueillir ; là encore, toute la poétique nostalgie des grandes étendues battues par les vents, les pluies et les neiges ; là, enfin, cet espace autonome qui doit, à l'instar des musées d'art représentatifs de temps révolus, conserver pour les générations à venir l'image vraie et toujours vivante de notre terroir.

Entre les deux, cette stèle, discrète sans doute mais combien expressive !...

Voici donc que s'est réalisé notre rêve ... ce rêve qui date de loin : il a eu ses pionniers, ses adeptes, ses troupes de choc... C'est justice que de les nommer. Il a connu aussi des détracteurs.

Les pionniers ... à ma connaissance le premier d'entre eux est une femme. Elle a nom Anne Marie Libert, native de Malmédy, botaniste célèbre qui connut la révolution française. Ses contemporains la considéraient déjà comme l'une des plus illustres naturalistes de son temps. Les Hautes-Fagnes étaient son principal champs d'études et, si elle n'a pas jugé devoir les défendre, c'est que, sans doute, à cette époque, elles s'épanouissaient à l'aise sans susciter l'inquiétude de leur altération.

Puis vient Lejeune qui publia au commencement du XIX^e siècle sa *Flore des Environs de Spa*.

Au milieu du XIX^e siècle, Chapuis et Candèze de Liège, Putzeys de Bruxelles, furent les plus représentatifs du groupe des explorateurs-entomologistes du plateau de la Baraque Michel.

Il y a plus de cent ans, c'était en 1854, le baron de Sélys-Longchamps dans son discours sur la faune de Belgique prononcé en séance publique de la Classe des Sciences, attire l'attention sur la nature spéciale et la richesse de la faune en Haute-Ardenne qui présente, d'après lui, un caractère subalpin plutôt que boréal.

En 1871, la Société Entomologique de Belgique décide d'y diriger son excursion annuelle, du 8 au 15 juillet, sous la direction de l'illustre Chapuis, dont l'œuvre, internationalement reconnue, le place au rang des maîtres de la systématique.

Dès lors, les entomologistes et les botanistes explorent en nombre le Haut-Plateau et publient régulièrement les résultats de leurs observations dans les revues scientifiques du pays ; l'attrance vers la Baraque Michel se fait de plus en plus sentir parmi les naturalistes.

Au nombre de mes plus précieux souvenirs entomologiques, je place l'excursion annuelle du 29 juin au 1^{er} juillet 1935, organisée par la Société Entomologique de Belgique dont j'assumais alors la présidence et à laquelle s'était jointe la Société Zoologique. Le grand maître de la Fagne, le professeur Léon Frédéricq, avait accepté de nous guider ; malheureusement, un télégramme, reçu à

Losheimergraben où nous avions passé la nuit, nous annonçait son brusque désistement en raison de son état de santé : les premières manifestations du mal qui devait l'emporter la même année venaient de se déclencher. Participaient notamment à l'excursion : mon maître et vénérable ami le professeur Auguste Lameere, Burgeon, Lestage, Albert Collart, les professeurs Van Oye et Max Poll ; l'abbé Bastin, tout heureux de faire les honneurs de sa *via mansuarisca* depuis peu reparue à la lumière ; bien d'autres encore ...

C'est au professeur Léon Frédéricq que revient l'honneur d'avoir été le premier à nous initier à l'ensemble des merveilles botaniques et zoologiques de la Fagne. Sa remarquable communication présentée à la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique à la date du 16 décembre 1904 et intitulée : *La Faune et la Flore glaciaires du Plateau de la Baraque Michel* eut un grand retentissement. Des jeunes naturalistes, dont j'étais, en connaissaient des textes entiers par cœur, et rêvaient de leur première excursion dans le subalpin qui prenait pour eux allure de terre extraordinaire et lointaine. On ne l'atteignait le plus sûrement alors que par les services du petit tortillard qui vous déposait à Hockai d'où l'on s'enfonçait à grandes enjambées au cœur même de la Fagne parmi les sphaignes et les moliniés. Nos habitués des véhicules motorisés ne se représentent pas la somme de courage et d'endurance que nous avions à déployer dans ces expéditions au début de ce siècle.

Léon Frédéricq préconisait la constitution d'une réserve scientifique de la Fagne ayant pour objet la conservation intégrale d'une partie de notre sol national où s'était maintenu le caractère primitif et original du paysage depuis l'époque quaternaire ; cette préservation devait en outre permettre l'étude systématique des flore et faune de ce curieux îlot alpin. Au cours de sa longue existence, il ne cessa de réclamer ce maintien du faciès de la Fagne menacé par des travaux de drainage et d'assainissement suivis de plantations exagérées de résineux.

Par son enseignement universitaire, par les excursions scientifiques qu'il dirigeait volontiers sur place, il fut véritablement le chef d'une école liégeoise d'excellents naturalistes. Il fit ériger, au Mont Rigi, le laboratoire universitaire qui devait, dans

la suite, être agrandi par les soins de ses disciples.

Peu après la mort de Léon Frédéricq, un Arrêté Royal du 1^{er} décembre 1936 nommait une Commission gouvernementale pour la région Spa-Malmédy avec mission, notamment, de proposer des limites et le statut juridique qu'il importerait de fixer pour un Parc des Fagnes et une réserve scientifique de sa flore et de sa faune. C'était comme une sorte de consécration de la pertinence de ses revendications.

Parmi ses disciples, il est un nom qui nous vient à l'esprit comme à celui de chacun : celui de Raymond Bouillenne, professeur de botanique à l'Université de Liège dont l'énergie s'applique à poursuivre l'œuvre du maître. Que mon excellent collègue Bouillenne, ici présent, veuille bien agréer l'hommage que lui rend le président de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

Profondément épris des beautés mystérieuses de la Fagne, il l'a étudiée sous ses différents aspects et a largement publié les résultats de ses travaux. Comme son devancier, il fait œuvre de prosélytisme et persiste inébranlablement dans ses plaidoyers pour la cause du Parc National. En 1936, il rédigea pour la Commission de Spa-Malmédy rappelée plus haut, un copieux rapport sur la délimitation de la réserve scientifique. D'après lui, elle devait comprendre environ 19.000 ha. entourés d'une zone de protection dite périmètre touristique ou « pré-parc ». Son rôle a été prépondérant dans la création de l'intéressant musée de la Fagne du signal de Botrange, nouvel élément qui illustre bien les particularités naturelles de la région en même temps que la nécessité d'en assurer la pérennité.

En 1937, le professeur M. Boudru, alors garde général des Eaux et Forêts à Dolhain, fut chargé de faire rapport sur l'opportunité de la création de la réserve naturelle des Hautes-Fagnes. Il élaborait un important travail très documenté. Sa qualité de forestier ne l'empêche pas de conclure que sur une étendue totale de 13.587 ha., il reste encore en nature de fagne 4.052 ha. L'étendue des boisements d'épicéas est grande : 7.025 ha. celle des feuillus de 964 ha. Il est d'avis que l'étendue des Fagnes est encore considérable et que, en cas de réserve, ce territoire de 4.000 ha. serait suffisant aux points de vue scientifique et touristique. Monsieur

le professeur Boudru n'était certes pas un partisan de l'extension de la réserve scientifique telle que la concevait Monsieur le professeur Bouillenne ... Et cependant, si à cette époque — il y a exactement vingt et un ans — le gouvernement avait créé le Parc National de 4.000 ha. une plus grande part de nos Fagnes ancestrales eut été sauvée de l'altération.

Mais revenons aux anciens qui ont voué une part de leur activité dans différents domaines au service de la Fagne. L'Abbé Joseph Bastin, déjà mentionné, compagnon assidu de Léon Frédéricq dans ses pérégrinations fagnardes. Avec lui, je ne puis omettre le nom du chanoine Charles Dubois, savant archéologue et naturaliste, fervent protecteur de la nature et particulièrement de la Fagne, notre cher et toujours regretté collaborateur à la direction d'*Ardenne et Gaume*; le conservateur Guillaume Severin du musée d'Histoire Naturelle; Henri Schuermans, auteur en 1886 d'un ouvrage remarquablement documenté sur Spa et les Hautes-Fagnes; Albert Bonjean, poète et littérateur dont les œuvres ont contribué à la mise en vedette de la beauté fagnarde; Elysée Harroy, père du gouverneur Jean-Paul Harroy longtemps, lui-même, secrétaire général de l'U. I. P. N.; l'Abbé Pietkin de Sourbrodt et Henri Bragard, alias Fré Mati, mort en captivité en 1944. N'oublions pas le nom du grand Jean Massart qui s'est intéressé à la Fagne au même titre qu'à toutes les régions originales de notre pays.

Il m'est difficile de citer tous ceux qui, actuellement encore, dédient à la Fagne des travaux scientifiques d'importance. Il y en a une pléiade, je n'en nommerai que quelques-uns en m'excusant d'être incomplet dans mon énumération: les botanistes Darimont, Noirfalise, Tulippe, Barzin et l'Allemand le Dr Schwickerath; les entomologistes Dr Maurice Goetgebuhr, Albert Collart, Emile Janssens, Paul Maréchal; les géologues: les professeurs Fourmarier et F. Liégeois et bien d'autres...

Plusieurs associations de protection de la nature ont limité leur champs d'action aux Fagnes. Telles « Les Amis de la Fagne » dont l'actif président Monsieur Antoine Freyens est l'auteur d'un excellent guide de la Fagne, et « Les Naturalistes Vervétois ». D'autres comme « *Ardenne et Gaume* », « Les Amis de l'Ourthe et de ses Affluents », « Le Vieux Liège », « Les Naturalistes de Liège »,

et d'autres encore comptent la Fagne au rang des problèmes dont elles se préoccupent. Enfin, l'Entente Nationale qui groupe les différents organismes belges de protection de la nature ne peut être oubliée puisqu'elle représente l'ensemble des associations du pays entier.

* * *

En 1950, une Commission interministérielle propose la création de sept réserves scientifiques en Belgique: la Fagne en était de même que le Westhoek de La Panne. Monsieur Robyns de la Commission Royale des Monuments et des Sites, MM. Herbignat et Gathy du département des Eaux et Forêts contribuent largement à la mise au point du projet. Malheureusement ce vaste plan si bien conçu ne connut pas de réalisations immédiates. Nous devons attendre l'année 1956 pour voir se dresser un homme d'action influent, suffisamment hardi et dynamique pour reprendre ce qui n'appartenait depuis des années qu'au domaine des idées. Nous devons beaucoup à Monsieur le Ministre Lefebvre, ... disons même que nous lui devons tout. Il a chargé sur ses épaules le poids très lourd de nos revendications, de nos requêtes, de nos inquiétudes — elles s'accumulent depuis cent ans — pour les présenter à ses collègues. Excellent avocat de la cause de la nature, il fut totalement appuyé par MM. les Ministres de la Santé Publique, des Travaux Publics, des Finances et par le Premier Ministre; les autres membres du gouvernement se rallièrent à son opinion; et c'est ainsi que le projet Lefebvre, arrêté à ce jour aux dunes et aux fagnes, devient un projet gouvernemental.

Je m'abstiendrai de présenter ici des suggestions personnelles concernant l'organisation et la gestion de la nouvelle réserve. Elles seront confiées à des compétences auxquelles nous accordons dès aujourd'hui notre confiance.

Ce m'est une joie d'être ici le porte-parole de toutes les associations de protection de la nature du pays groupées sous l'égide de l'Entente Nationale pour dire à Monsieur le Ministre Lefebvre qu'il a bien mérité en cette occasion la reconnaissance du pays.

A l'heure où nous marquons d'une pierre commémorative cette victoire de l'esprit scientifique et artistique, notre pensée s'est tournée tout naturellement vers les grands

disparus attachés à notre idéal. Ils n'ont pas eu le bonheur de voir s'accomplir leurs vœux... J'ai répété leurs noms ... que cette évocation que j'aurais voulu touchante et solennelle représente l'hommage des anciens rendus aux réalisateurs de leurs espérances.

Certes, tous les citoyens d'aujourd'hui ne sont pas suffisamment instruits de la valeur du geste de protection qui vient d'être accompli ... ; mais nos générations à venir, en retrouvant intactes parmi les trésors nationaux quelques parcelles de territoires inviolés, loueront à jamais la prudence et la vigilance de la personnalité à laquelle ils devront ces survivances.

Et je termine, peut-être un peu plaisamment, en rappelant un souvenir fagnard du grand Guillaume Appolinaire qui s'exclamait :

Je voudrais être dans les Fagnes,
Derrière la Baraque Michel ;
Je serais assis dans la bruyère et les aîrelles

Et plus heureux que Saint Remacle en sa chasse...

Le texte se termine par une interjection typiquement wallonne assez curieuse sous la plume d'un poète français...

Chacun a pu lire, qui dans sa feuille locale, qui dans la grande presse, des comptes rendus plus ou moins étendus sur les festivités de cette belle journée d'inauguration. Des noms ... des fonctions ... des titres ... ont été cités. Qu'on nous pardonne de ne plus les rappeler ici. Ce que nous pourrions dire ne serait que redites. À présent, une stèle de granit est là, dressée en témoignage de la vigilance et de la bonne volonté des hommes. Elle porte en lettres de bronze :

Réserve naturelle nationale des Hautes Fagnes réalisée en 1957 par M. Lefebvre, ministre de l'Agriculture.

Le laconisme d'un texte ... il est souvent en raison directe de son importance...

LES TECHNIQUES MODERNES DE REPEUPLEMENT UTILISÉES EN FRANCE DEPUIS LA LIBÉRATION

*Conférence donnée sous les auspices d'Ardenne et Gaume
dans la salle de la bibliothèque communale d'Ixelles le mardi 19 février 1957.*

par F. VIDRON

Je passe tout de suite, si vous le voulez bien, au modeste exposé que j'aurai l'honneur de faire devant vous. Il traitera des techniques de repeuplement en matière cynégétique et des techniques d'exploitation. Je ne doute pas que ce soient, pour beaucoup d'entre vous, sujets sans nouveauté, et je m'en excuse. Mais je m'efforcerai de les développer avec clarté et simplicité pour leur accorder les précisions indispensables à ceux qui voudraient en pousser l'étude et l'application.

En parlant de la France, il faut bien reconnaître que grandes étaient ses misères cynégétiques au lendemain de la libération. On a écrit que le gibier français est une des images les plus expressives de la résistance de la France. Peut-être a-t-on dit quelque

chose d'analogue concernant la Belgique... Mais si cette assertion comporte une grande part de vérité, je remarque pourtant qu'elle s'applique plutôt au caractère qualitatif qu'au caractère quantitatif de la faune giboyeuse. En tout état de cause, aussitôt la paix revenue, le Français était là, avide de reprendre un sport dont l'occupant l'avait frustré. Il fallait donc, pour le satisfaire, agir sans tarder ; mais il fallait aussi le faire sans précipitation en s'appuyant sur une législation et une réglementation adéquates aux nécessités d'un développement régulier de la reconstitution d'une richesse compromise. Cette œuvre a été alors ce qu'elle est aujourd'hui : on y est allé doucement, mais on y est allé sûrement en essayant de concilier adroitement les revendications de chas-

seurs exigeants et difficiles avec l'exécution raisonnée de programmes judicieusement élaborés.

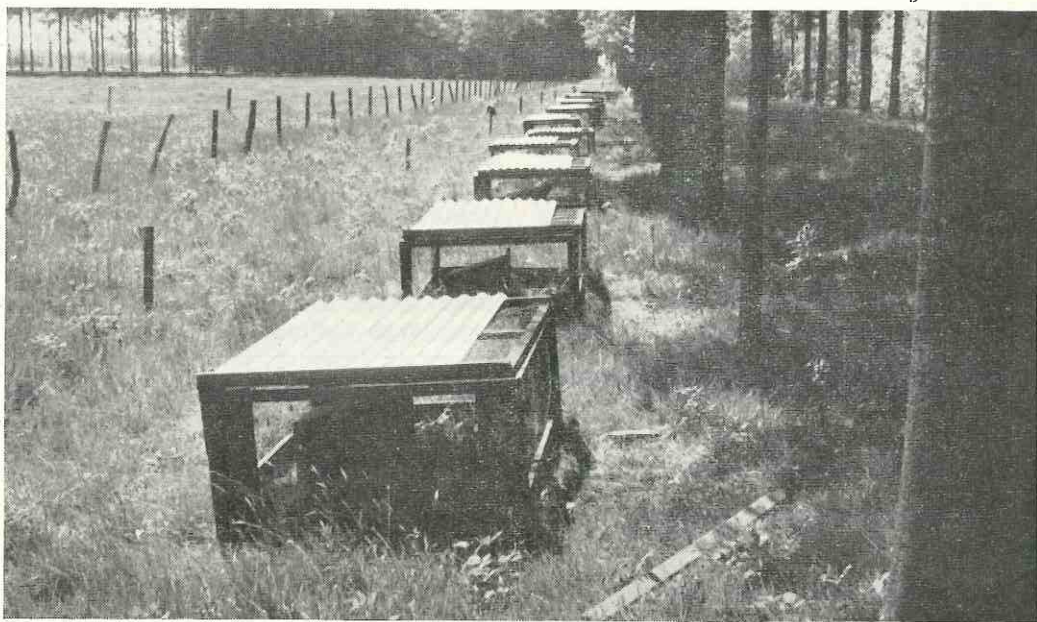
On s'est dès lors attaché — la chose était plus facile — à l'œuvre technique et tout d'abord à la protection du gibier autochtone et du gibier migrateur. Ce fut l'objet de ma conférence précédente et je n'y reviendrai pas. Ensuite de quoi l'attention se porta sur le repeuplement des chasses proprement dites et sur l'exploitation des chasses. Nous nous y arrêterons considérant, pour commencer, quels furent les efforts de repeuplement entrepris en France.

En tout premier lieu, on songea à l'élevage. Mais ici j'attire aussitôt votre attention : en matière cynégétique, c'est chose peu commode, *car il faut faire mieux que la nature*. Si vous faites moins bien, inutile d'insister. Les particuliers qui s'amusent à enfermer des lièvres en parcs clos pour s'assurer le bénéfice de quelques malheu-

question des élevages meilleurs producteurs que la nature : il en existait qui avaient fait leurs preuves, aussi bien en France que dans les pays voisins.

Bien entendu, on a commencé par ce qu'il y a de plus facile : j'ai dit l'élevage du faisan que vous connaissez bien en Belgique. On compte actuellement en France plus de 1200 centres d'élevage dont les productions atteignent à une apogée et à une pléthore qu'elles n'ont jamais connues. Grâce à eux dans maints endroits, le faisan a heureusement remplacé le lapin : le rongeur a cédé la place à un gibier noble par excellence ; la myxomatose y est certes pour quelque chose.

Dès la libération, cet élevage a été développé en France sur une très grande échelle. Les méthodes actuelles sont nombreuses : française, anglaise, italienne... On s'en est tenu à la plus simple puisée pour une part dans les principes de la méthode française, pour une autre dans ceux de la méthode



Elevage de faisans en Belgique.

Photo C^{te} Ferd. d'Ursel.

reuses bestioles, ne peuvent s'attendre à une équivalence des résultats qu'ils obtiennent et de ceux des femelles reproduisant en espaces libres. Ils perdent leur temps. Ce sont là, d'ailleurs, des problèmes à étudier en laboratoire, et nous y reviendrons. Mais il valait cependant d'approfondir la

anglaise. Je ne voudrais pas insister et vous entraîner longuement sur des sentiers déjà rebattus ; mais pour résumer la question, il est certain qu'on s'efforce, dans les deux méthodes partagées, de donner aux jeunes oiseaux gardés par des poules éleveuses — antérieurement couveuses — une liberté de

plus en plus grande tout en dirigeant celle-ci au mieux pour parer aux difficultés qui peuvent surgir au cours de ces premiers essais d'indépendance.

Quels sont les dangers qui guettent quotidiennement nos faisandeaux ?... la pneumonie, le refroidissement, la coccidiose. Ces maladies, très souvent mortelles, peuvent être combattues prophylactiquement en soustrayant les jeunes au froid et à la pluie.

Par conséquent, nous recourons à des techniques très simples mais qui sont telles que dans l'œuvre étroitement dirigée qu'est l'élevage du faisan, on ne donne la liberté totale aux jeunes sujets que lorsqu'ils sont à même de se défendre aussi bien contre la maladie que contre les prédateurs. Ce moment de l'évasion, nous le fixons, en France, à quarante jours. Ces quarante jours révolus marquent le terme du premier âge après lequel les oiseaux doivent être rendus à la nature. Mais, empressons-nous de l'ajouter, ce chiffre ne doit pas être dépassé car, ce qui nous importe, c'est d'avoir des faisandeaux qui *se cantonnent* et — je m'excuse du réalisme des mots qui vont suivre — que les chasseurs puissent tirer sur les lieux mêmes où on les aura mis.



Poule faisanne au nid.
Photo C^{te} Ferd. d'Ursel.

Dans l'œuvre de repeuplement des chasses, considérez donc bien que pour fixer le faisan, oiseau ingrat par excellence, il faut lâcher vos oiseaux à 35 ou 40 jours à l'endroit même où vous voulez les retrouver ; et que si vous leur offrez leur biotope et les critères de leur biotope : nourriture, eau, quiétude, ils y demeureront indéfiniment. Ceci est une des règles absolues et combien simples du repeuplement des chasses en faisans. Les progrès réalisés chez nous sont tels qu'actuellement 400.000 faisandeaux de 40 jours, produits dans les parcs nationaux, régionaux, départementaux ou communaux, sont mis en liberté à l'âge de 40 jours là même où nous voulons qu'ils repeuplent. Cette méthode pratiquée depuis 5 ou 6 ans nous a donné d'excellents résultats. Quant aux particuliers qui persévèrent à vouloir repeupler avec des adultes de 7, 8 ou 9 mois lâchés en février ou mars, gardons-nous de les dissuader de ce travail ; s'il ne leur sert pas à eux-mêmes, nombre de ces oiseaux — émigrant, avec une remarquable intelligence, vers des lieux plus propices — peupleront d'autres chasses de France. Chaque année nous arrivent d'Europe Orientale pour des centaines de millions de francs de faisans qui ne profiteront que peu ou pas aux chasseurs qui les auront introduits mais feront surtout l'affaire de leurs voisins. Résultats décevants ... mais non pas inutiles !...

Il est une autre circonstance venue à son heure pour favoriser le repeuplement : depuis 1950, l'offre sur le marché, en France comme en Belgique, d'un aliment complet comportant tous les éléments indispensables à la sustentation rationnelle du faisan. Jusque là, nous connaissions la célèbre pâtée des gardes faisandiers, mélange de biscuits, d'œufs et de farine d'orge ; et surtout ces fameuses larves de fourmis qu'on nous faisait payer très cher en raison de la concurrence.

Que renferment ces larves ? Des protéines, quelques acides aminés, un très faible pourcentage de matières grasses, des traces d'éléments minéraux. En somme, une combinaison de substances facile à reconstituer artificiellement. Composé d'autolysats et de farines de poissons mélangées de farines de céréales, l'aliment complet contient, tout comme nos larves de fourmis, une proportion importante de protéines, moitié animales, moitié végétales, des acides aminés,

des vitamines — non négligeables pour les faisandeaux —, des phosphores assimilables... Son emploi généralisé dans les parcs nationaux français nous donne entière satisfaction.

Du jour au lendemain, grâce à lui, les techniques de nourrissage furent simplifiées. Plus n'était besoin de recourir à l'expérience de ces gardes éleveurs et faisandiers qui chacun, préconisaient une formule alimentaire spéciale : l'aliment complet répondait aux besoins des jeunes oiseaux et les résultats obtenus par son usage s'avéraient supérieurs à ceux relevant des procédés anciens. Ajoutons à ce menu de base un peu de verdure — cellulose indispensable plus particulièrement pour éviter la maladie du picage que vous connaissez bien.

Voilà très simplement les seuls progrès réalisés dans l'élevage des faisans pratiqué en France depuis 1810, à Rambouillet comme à Marly. Hors l'emploi de l'aliment complet, et bien entendu, la fixation du délai de la mise en liberté, nous n'avons rien changé.

J'en arrive maintenant à un sujet plus compliqué : l'élevage du perdreau gris qui est celui de la moitié nord de la France et qui est aussi le vôtre, Messieurs, en Belgique. Le problème est d'importance pour vous comme il l'est pour nous. Ici, nous avons affaire au plus beau des oiseaux-gibiers, à l'oiseau-gibier qui se cantonne. Il n'est pas ingrat comme le faisan et demeure volontiers fidèle à ses lieux d'origine quelles que soient les vicissitudes de sa vie d'oiseau convoité.

Vous connaissez les mœurs patriarcales de la perdrix, la fidélité de la femelle qui choisit son mâle pour un amour durable à moins que le chasseur ne vienne le troubler ou le détruire. Cette perdrix, c'est pour le Français, pour vous aussi, la base même de la chasse.

Nous avons fait et faisons beaucoup pour en tenter l'élevage. Mais je tiens à vous dire que malgré nos efforts, malgré que nous soyons allés en Angleterre, au Danemark, aux États-Unis pour nous y documenter, malgré que nous ayons créé des centres-laboratoires extrêmement savants, les résultats jusqu'ici acquis se chiffrent à zéro. Pourquoi?... nous avons des pariades... nous avons des couples qui nous ont donné, dans notre centre d'Artenay, 50 œufs féconds... Mais à côté de cela, quelle misère...

quels insuccès... Ils sont tels que je suis bien forcé d'avouer en toute franchise que nous en sommes encore à la période expérimentale en laboratoire. Je crains fort que nous n'y réussissions pas. Qu'on vous dise que d'autres nations ont été plus heureuses?... peut-être au cours d'une année, cependant que les années suivantes seront catastrophiques. Je reviendrai tout à l'heure sur les raisons de la difficulté de cet élevage quand je vous parlerai de l'élevage de la perdrix chukar, proche voisine de la perdrix grise.

Je veux seulement vous instruire maintenant, avec beaucoup de précisions, de ce qui est fait en France pour le *sauvetage des œufs de perdrix*. Les statistiques sont là : on a sauvé l'année dernière en France 82.000 perdreaux gris. Comment l'a-t-on fait ?

Au mois de mai, les femelles établissent toujours leur nid dans la plaine, parmi les herbes les plus hautes qui puissent les protéger. Ce sont les prairies artificielles si l'année a été bonne, les prairies naturelles si l'année a été mauvaise. Le drame commence ici : chez vous comme chez nous la date d'éclosion des œufs se situe aux environs du 12 ou du 13 juin — je ne me trompe pas de plus de 48 heures — ; chez vous comme chez nous, on fauche les prairies artificielles et naturelles bien avant cette date ; et, conséquence malheureuse, dans ces conditions le nid est toujours délaissé par la mère. Il s'agissait donc, s'il était possible, de sauver les œufs destinés à l'abandon. Le procédé employé à cet effet en France, en Angleterre, peut-être en Belgique, n'est pas compliqué. Jugez-en : on équipe les faucheuses d'un dispositif très simple, dénommé la pale d'envol, placé devant les dents de scie de la machine, à 4 mètres en avant de la pièce travaillante. Cette pale sert à donner l'éveil au conducteur. Qu'une perdrix s'envole devant elle — et pourvu qu'il ait quelque bienveillance — il arrête aussitôt sa machine ; il ne reste qu'à ramasser le nid. Je ne m'attarde pas : on prend les œufs, on les dépose dans des boîtes, enveloppés d'ouate ou de coton ; on les dirige vers le centre de sauvetage le plus proche. Une cinquantaine, une trentaine, une vingtaine de toutes petites poules — des poules naines de Cayenne par exemple — y couvent des œufs de plâtre ; on leur substitue les œufs de perdrix... et le tour est joué.

Ajoutons que l'éclosion se produit dans

des conditions magnifiques car la perdrix est un oiseau dont la fécondité est quasi totale : 90 % des œufs ramassés donnent des produits viables... Malheureusement quand nous nous mêlons d'élevage artificiel, la proportion est souvent inversée !...

Suivons nos jeunes couvées : la petite poule couveuse devenue éleveuse en prend soin ; mais il ne faut pas que cette protection rigoureuse se prolonge au delà de 5 ou 6 jours : le perdreau est un oiseau qui aime la nature et qu'il faut rendre à la nature. Alors, que fait-on ?... On recherche, par exemple, l'endroit où un nid a été détruit par la faucheuse : on y dépose une caissette à claire-voie sur sa partie antérieure permettant aux petits volatiles de sortir et de rentrer librement pour y retrouver la poule éleveuse qui y est enfermée, prête à les accueillir et à les réchauffer.

Grâce à sa fidélité au cantonnement qui l'a vu naître, vous verrez toujours — et je dis « toujours » en insistant sur le mot — le vieux couple de perdrix spolié de son nid et demeuré sans progéniture « rappeler » les petits perdreaux déposés là avec la poule éleveuse. Quelques minutes suffisent parfois pour que les jeunes oiseaux rejoignent le couple. Ainsi est réparé le mal qui avait été fait.

J'ajoute cependant que pour que cette adoption se produise, il ne faut pas que la destruction du nid remonte à plus d'une quinzaine de jours. Passé ce temps, la poule perdrix aura commencé une nouvelle ponte et son amour maternel s'appliquera tout entier à ses œufs. D'ailleurs, ces secondes pontes ne sont guère souhaitables : elles donnent naissance à ces petits perdreaux de « recoquetage » que vous connaissez bien, dans la suite, sous le nom de « pouillards ».

Au sujet de la remise à la nature des jeunes perdreaux, une expérience a été tentée par des chercheurs français : l'adoption des jeunes par des mâles. Aussi curieux que cela puisse paraître, elle réussit parfaitement et est entrée dans la pratique.

Si vous mettez un mâle en présence de jeunes, il les appellera, les attirera et les prendra sous sa protection. Vous aurez donc résolu d'autre façon le problème de l'adoption à cette différence qu'au lieu de mettre 18 jeunes perdreaux comme vous faites pour un couple vous n'en mettez que la moitié.

Cette singulière tendance mérite qu'on

s'y arrête. Chez le mâle abandonné à lui-même l'instinct patriarcal se trouve à ce point exalté qu'il doit pouvoir le fixer — et il le fixe instantanément à l'endroit des jeunes perdreaux mis en sa présence et dont il s'occupera, dorénavant, avec la plus touchante sollicitude comme il ferait de sa propre progéniture.

Les mâles en surnombre ne sont pas une exception dans la nature. Et dans les reprises massives faites au cours d'une dizaine d'années à Arthenay, pour ce qui concerne la perdrix, nous en avons chiffré la proportion : 6 mâles pour 5 femelles. En conséquence nous avons recherché une technique nous permettant de reprendre ces mâles en excès qui forment des couples à bourdon, comme on les appelle, ces ménages à trois dont il importe d'éliminer l'élément superflu. Ce qui se fait très simplement par le procédé des chanterelles dont la description n'entre pas aujourd'hui dans le cadre de cette conférence.

Enfin, si vous n'avez ni couple, ni mâle, il vous faudra tout de même rendre vos jeunes perdreaux à la nature. Et que ferez-vous ?... Du mauvais ouvrage, sans doute, puisque vos jeunes abandonnés ne connaîtront pas les soins que réclament leur éducation. Mais encore faut-il que vous agissiez... Vous mettrez donc vos nichées de 18 perdreaux, chacune avec sa poule éleveuse, côte à côte, en plaine, en leur souhaitant bonne liberté.

Pendant 3 ou 4 jours, les perdreaux reviendront au chaud couvert de la poule éleveuse. Mais passée la huitaine, ils se groupent, abandonnant pour toujours les boîtes alignées. Ils seront 60 si vous en avez mis 60, 80 si vous en avez mis 80. N'ayant pas de protecteurs ils s'assemblent dans un instinct de défense — mais aussi, n'ayant pas d'éducateurs, ils pousseront mal et formeront ces compagnies que vous trouverez, à l'ouverture, sur vos domaines. Pendant 15 jours, vous les verrez, vous tirerez dans cette bande nombreuse qui passera au-dessus de vous en battues. Puis, ils disparaîtront. Ce sont ces perdrix-là qu'on a souvent appelées les roquettes.

Je crois que je ne rencontrerai pas auprès de vous, dans ce qui suit, une approbation unanime ; mais je considère, personnellement, que ces perdrix roquettes sont des produits d'élevage extrêmement sauvages et continuellement sur la défensive. La preuve en est que lorsque vous les surprenez

au repos, vous en compterez 4, 5 quelquefois 6 dressées en sentinelles attentives aux dangers alors qu'une seule y suffit par compagnie normale. Quand il y a 6 sentinelles au lieu d'une, nous pouvons conclure à la présence d'oiseaux qui fuient de beaucoup plus loin et qu'on n'approche jamais. Chose plus grave : non seulement ils n'ont pas été élevés, mais ils se sont mal élevés et sont restés chétifs. On nous dit : ils ont les pattes jaunes, c'est une race spéciale... D'accord... mais c'est parce qu'ils n'ont pas poussé qu'ils ont les pattes jaunes.

On nous dit encore : ils ne sont pas gros... c'est une race spéciale... Disons plutôt qu'ils n'ont pas été bien nourris n'ayant pas connus les soins vigilants de parents attentifs.

Je m'excuse de ces paroles que je ne voudrais pas définitives à l'endroit de la perdrix roquette puisque je suis bien persuadé que plusieurs d'entre vous les désapprouvent et je poursuis mon exposé des techniques de repeuplement.

C'est avec regret que j'abandonne la perdrix grise qui mérite si bien notre attention ; malheureusement, elle s'en va de chez nous pour des raisons qui nous échappent mais qui procèdent sans doute de facteurs d'ordre culturel. J'y reviendrai tout à l'heure.

Passons à présent à l'élevage de la perdrix chukar que je vous citais plus haut.

Un peu de systématique s'impose : dans la famille des gallinacés nous rencontrons deux genres extrêmement voisins. D'une part il y a le genre *Perdix* — qui est notre perdrix grise et la vôtre ; d'autre part le genre *Alectoris* — qui intéresse le midi de la France. *Alectoris rufa*, c'est notre perdrix rouge ; *Alectoris chukar*, c'est cette fameuse perdrix chukar dont on fait grand bruit en France.

Depuis qu'a sévi la myxomatose, hors le gibier de passage, il ne reste plus grand chose à tirer dans le midi de la France. On y ambitionne d'ailleurs la présence d'un gibier noble et l'on s'est tourné vers les possibilités de l'*Alectoris chukar*, de la perdrix chukar.

Son élevage s'est révélé infiniment intéressant puisqu'il permet de faire *mieux que la nature*. Je vous donnerai ici quelques chiffres concernant le faisan et le chukar, les deux seuls oiseaux-gibiers dont l'élevage donne vraiment de bons résultats. Jugez-en.

En France comme en Belgique une poule faisanne soustraite à la nature vous donnera, en parquet, une ponte de 50 œufs. On l'a peut-être fatiguée... mais au diable l'avarice

... Cette poule faisanne avec ses 50 œufs nous représente une possibilité spécifique (c'est-à-dire, parlons simplement, une possibilité rapportée à une famille de l'espèce) et va, vous dis-je, nous donner une possibilité spécifique de 25 faisandeaux. Ne vous récriez pas au sujet de cette proportion bien faible, bien minime. Croyez-moi : une réussite de 50 % en matière d'élevage de faisans, quand on part de l'œuf pour arriver au faisan adulte... ce n'est pas si mal !...

Chez la perdrix chukar, nous arrivons approximativement aux mêmes chiffres : 1 femelle, 50 œufs, 24 ou 25 jeunes chukars parvenus, sains et saufs, à l'âge de 2 mois.

Considérons à présent les chiffres de la nature. Une poule faisanne que vous avez dans vos bois représente une possibilité spécifique naturelle de 2,5 à 3 faisandeaux. Je sais bien que certaines années fastes vous verrez votre faisanne entourée de 12, 13, 14 ou 15 faisandeaux — mais les années où elle n'en a pas vous échappent et cette moyenne de 2,5 à 3 est vérifiée en France au cours de 50 années d'observations. Pour ma part, je la considère même comme un peu élevée.

Quant à la perdrix chukar : dans son état naturel on relève la cote 6 ou 7. Son élevage artificiel nous donne donc des résultats très supérieurs. Cependant des difficultés d'ordre pathologique — nous les avons déjà rencontrées dans nos essais avec les perdrix grises — peuvent surgir. L'ennemi numéro un de la perdrix — qu'elle soit grise ou *Alectoris* — est une maladie que nous commençons, hélas, à trop bien connaître et qu'on nomme l'*histomonose*. Elle est due à un protozoaire flagellé qui s'attaque à l'intestin de l'oiseau et menace en général tous les oiseaux-gibiers en captivité. Quand elle s'en prend aux perdrix, il faut lutter énergiquement. L'application de mesures d'aseptie peut-être un peu barbares, est de loin la plus efficace pour les préserver. Comme vous le verrez tout à l'heure en images, nous mettons nos malheureux reproducteurs chukars sur des grillages et dès lors ils sont sauvés de la contagion. Ils s'accrochent de ce traitement. Nous avons opéré de même dans nos élevages de perdrix grises, mais elles n'y résistent pas : elles en meurent.

Sur le plan géographique, la perdrix chukar est un gallinacé originaire des contreforts de l'Himalaya, importé aux États-Unis il y a environ un demi-siècle. Il y a fait

souche. Fort amateurs d'élevage, les Américains en ont produit en quantité et dans des conditions parfaitement rentables. Nous avons cherché à les imiter en France et l'avons fait avec un succès à peu près complet. Actuellement nous comptons un certain nombre de domaines peuplés de ces perdrix. Mais c'est avant tout l'oiseau des terrains calcaires. Franchement xérophile, il ne prospère que dans les climats méridionaux, de faible humidité, où les précipitations atmosphériques ne dépassent pas, annuellement, 75 mm. Huit ou dix départements seulement répondent à ces exigences.

Nous croyons bien que ce travail d'acclimatation extrêmement délicat ne se poursuit pas sans résultats utiles. Mais pourtant, qu'on ne s'y méprenne pas : je dis et répète que c'est d'abord et avant tout la protection et le développement du gibier autochtone qui doivent être l'objet de nos soins.

J'en ai terminé momentanément avec les oiseaux-gibiers et j'en arrive aux mammifères-gibiers. Là, si nous considérons la question au point de vue de l'élevage je dirai — et m'en excuse auprès des chercheurs — que c'est un échec total. On a tout fait, tout essayé, en particulier pour le lièvre — et je me plais à mentionner les magnifiques travaux de recherches du professeur suisse Hedinger et ceux de nos spécialistes français. Mais ce sont là œuvres de laboratoire et je ne conseillerai jamais à un chasseur, qu'il soit français ou belge, de s'en inspirer pour tenter sa propre expérience. Pratiquement, encore et toujours nous faisons *plus mal que la nature*.

Cependant, il fallait aller vite : nous avons donc adopté des procédés plus simples, capturant le gibier, là où il était, pour le mettre là où il y en avait moins. Cette technique de reprise, nous l'avons appliquée aux cerfs, aux chevreuils, aux lièvres et aux perdrix.

Notre cheptel chevreuil s'était fortement amenuisé. Pour parer à cette carence, nous avons ramené de la rive droite du Rhin des milliers de chevreuils ; nous avons continué en prélevant dans nos réserves nationales ce qui était nécessaire aux besoins cynégétiques de la forêt française et pour repeupler ce qui avait été dépeuplé aux jours de l'occupation.

Pour vous donner des chiffres : nous reprenons bon an mal an dans nos réserves 500 cerfs et biches, 600 chevreuils et plusieurs

milliers de lièvres. Mais ceci étant encore insuffisant, nous faisons appel à l'étranger dans des conditions que je vous exposerai tout-à-l'heure.

Nous appliquons également cette politique de reprise à la perdrix, et je vous passerai un film où vous pourrez voir comment, dans un centre de reprise d'Arthenay, en pleine Beauce, dans ce que vous appelons le royaume de la perdrix, le Conseil Supérieur de la Chasse a pu constituer une réserve de 5.000 hectares qui fournit annuellement quelque deux mille perdrix grises pour les besoins des autres chasses françaises.

Et nous en arrivons aux techniques d'exploitation.

Par techniques d'exploitation j'entends ces techniques nouvelles que nous avons eu à connaître en France, que vous connaissez certainement et qui ont maintenant chez vous un droit de cité qu'elles ont acquis parce qu'elles ont fait leurs preuves et sans doute aussi parce que leur application devenant indispensable il fallait qu'elles soient.

Pour le gibier de plaine, vous savez plus que moi les règles d'exploitation qu'il faut lui appliquer : pour le lièvre, ne pas tirer ce malheureux animal avant le 16 octobre à l'effet d'épargner les hases qui allaitent leurs petits ou les portent encore. Pour ce qui concerne la perdrix, à laquelle je reviens, la question se complique de diverses pratiques : déchaumage après la moisson, emploi d'insecticides... relevant des progrès des techniques agricoles. Ce sont là des problèmes très lourds, très graves, qui se posent dans votre pays comme en France.

Pour les résoudre nous avons créé des sections d'étude extrêmement spécialisées sur les plans de la toxicologie et des insecticides. Les résultats enregistrés ne sont pas encore, jusqu'ici, très brillants compte tenu de ce que les impératifs de la culture l'emportent sur ceux de la chasse.

En fait, de plus en plus, en France, on considère qu'il est nécessaire de chasser les compagnies de perdrix, c'est-à-dire de les détruire en partie ; mais de plus en plus estime-t-on qu'il ne faut pas les réduire au-delà d'une proportion qui se chiffre par 50 % de leurs effectifs.

Chez nous, comme aussi chez vous — je le crois bien — on considère qu'il faut épargner, sur un terroir donné, un nombre de perdrix égal à celui que vous voulez y tuer

l'année suivante. Ce rapport est bien établi, eu égard aux difficultés de survie que les oiseaux connaissent du fait de l'agriculture et des maladies. D'où les devoirs des chasseurs ... et je m'explique.

Je prends une compagnie de perdrix de 16 éléments : le père, la mère et 14 petits. Quand vient la clôture de la chasse, au 1^{er} ou au 15 janvier, père et mère ont peut-être été tués, peu importe, mais vous en avez épargné 8. Malheureusement, d'après les expériences que nous avons faites, la mortalité entre le mois de janvier et le mois d'avril, époque normale de la parade — elle est parfois plus précoce — 40 % des rescapés périront.

Vous me direz que vous n'avez jamais observé de cadavres de perdreaux sur vos terres ; n'oubliez pas que quantité de prédateurs sont là pour faire disparaître les victimes mortes de maladies. Au premier rang de celles-ci, nous citerons la peste aviaire : c'est la maladie des oiseaux vivant à l'état naturel. Elle sévit en France, dans nos régions cultivées comme dans nos régions sauvages. Au moment de la ponte, en février et mars, les oiseaux disparaissent. Vous ne vous en apercevez pas. Nous les avons bagués — nous avons retrouvé des bagues — et c'est ainsi que nous avons pu établir cette proportion de 40 % de mortalité, chiffre peut-être même inférieur à la réalité.

Faisons ensemble le calcul : vous avez épargné 8 perdreaux ; il en meurt environ 40 %, soit 3, et il vous en reste 5. Vous jouez de malheur : comptez 3 mâles et 2 femelles. Celles-ci étant donné leurs possibilités spécifiques nous donneront chacune 7 perdreaux, soit au total 14. Ajoutons-y les deux couples : 14 plus 2×2 ; cela fait 18. Vous voyez donc que vous ne pouvez réduire votre compagnie de plus de 50 % si vous voulez la retrouver, reconstituée, l'année suivante. Il y aura des années où vous ferez mieux, d'autres où vous ferez moins bien.

Je me suis longuement étendu sur le perdreau : c'est l'oiseau le plus magnifiquement attirant que nous comptons parmi notre gibier : sa constance aux lieux qui l'ont vu naître, sa fidélité au cantonnement doivent intéresser au premier chef celui qui fait beaucoup de gibier et celui qui veut un gibier de qualité.

A présent j'en arrive à la question, combien passionnante du gibier de bois. C'est un gibier absolument magnifique. Mais la

balance de son équilibre et de celui des forêts nous pose des problèmes peut-être moins ardues mais tout aussi délicats que ceux que nous rencontrons plus haut, quand se confrontaient l'agriculture et le gibier de plaine.

Avec le gibier de bois, point n'est besoin de vous le dire, la nature végétale doit être protégée ; il doit donc y avoir subordination de la chasse à la forêt. Ce n'est que grâce à cette harmonie sans cesse rétablie que la chasse sera prospère, que les animaux seront beaux et de qualité.

Si vous voulez avoir de beaux animaux ayez avant tout de belles forêts. Il est certain qu'en cette matière il faudra souvent limiter les espèces sauvages qui peuvent devenir préjudiciables à la régénération ou même à l'évolution rationnelle de la forêt. Des errements récents, en France plus particulièrement, ont conduit à une multiplication anormale de certains gibiers. A cause d'elles nous avons vu des milliers d'hectares de régénération naturelle dévastés par la dent du lapin, d'immenses plantations ravagées par notre cerf élaphe. Ces exemples nous enseignent que nous ne pouvons pas prendre les choses à la légère.

Il faut, quand il s'agit du gibier de bois, pour une zone boisée déterminée — également pour une espèce donnée — ce qu'on a appelé très simplement une possibilité territoriale, une possibilité cynégétique territoriale. Celle-ci correspond à l'espace vital indispensable à un individu ou à un couple d'une espèce déterminée ; on l'exprime généralement en hectares et elle fixe la limite au-dessous de laquelle les animaux, resserrés dans un espace insuffisant, seraient susceptibles de rechercher ailleurs leur nourriture et, en conséquence, d'y perpétrer des dommages. C'est tout le drame de la forêt et de la chasse ; mais il est facile d'y remédier... plus facile en tout cas que de résoudre le problème de la perdrix et des cultures !...

Avant tout s'impose une compréhension mutuelle nécessaire. Je le dis tout net : les grands animaux ne seraient pas sans la forêt ; et j'ajoute qu'on ne peut concevoir celle-ci sans eux-là. Il faut donc que chasseurs et forestiers sympathisent pour faire jouer le jeu magnifique des équilibres dont la connaissance de la nature leur a livré le secret.

On est arrivé très facilement — puis- qu'il faut bien que ces données soient con-

crétisées — à déterminer des notions de possibilités cynégétiques valables dans tous nos pays. On a donc fixé pour l'ensemble des forêts françaises — les Allemands l'ont fait comme nous, d'autres pays également — ce qu'on appelle une possibilité cynégétique qu'il ne faut pas dépasser. C'est ainsi qu'on a spécifié qu'en France il faut compter 100 hectares de forêt pauvre ou 50 hectares de forêt riche pour un cerf et une biche. Ce sont des moyennes qui peuvent être doublées selon les conditions.

Qu'est-ce qu'une forêt pauvre et qu'est-ce qu'une forêt riche ? La forêt riche correspond à nos forêts feuillues, assises sur des sols argileux ou argilo-calcaires, où le feuillu prédomine. La forêt pauvre, c'est la forêt de résineux, à substratum siliceux, quelquefois à sol podzolique où, par conséquent, la nourriture n'est pas excellente. J'ajoute que les forêts calcaires sont nécessaires aux animaux pour y faire leur squelette d'abord, leurs massacres ensuite.

Pour continuer à vous donner des chiffres, je vous dirai que le chevreuil exige 50 hectares par couple en forêt pauvre, 25 hectares en forêt riche. On a parlé aussi du lapin pour lequel on a compté 1/4 d'hectare par tête, ce qui revient à dire que si vous aviez seulement 4 lapins à l'hectare la forêt ne serait pas menacée. Mais ceci relève de la théorie ; pratiquement, les lapins se reproduisent à un tel rythme qu'il faudrait, pour maintenir à chaque instant cet état optimum, que vous chassiez à peu près tous les jours.

Ce sont des normes qui ont leur valeur, tout au moins pour les grands animaux. Non seulement elles vous guideront dans une limitation judicieuse de la quantité de votre grand gibier, mais encore vous en assureront-elles la qualité qui nous est par-dessus tout précieuse. Grâce à l'observance des règles de ces possibilités, peut-être largement inférieures à ce que vous pensiez, vous allez pouvoir faire des éliminations normales et rationnelles, et chercher l'équilibre des sexes. Je vous rappelle qu'il est, pour le cerf, très voisin de 1 pour 1. Malheureusement, dans nos forêts françaises, nous sommes à 1 pour 4, voire 1 pour 5.

Ces notions viennent d'entrer dans la vie administrative française, c'est-à-dire que pour toutes nos forêts domaniales qui viennent d'être louées depuis un an, il a été dressé par le Conservateur des Eaux et Forêts un plan de chasse. Il ne sera pas d'exé-

cution brutale et ce ne sera que peu à peu qu'il rejoindra l'ensemble des réglementations plus rigoureuses. Je vous rassure tout de suite : il n'y a pas beaucoup de forêts françaises qui auront à en supporter les effets dans les normes que je viens de vous exposer pour la raison que nous sommes presque toujours au-dessous des chiffres indiqués. Je le répète : ces normes sont importantes parce qu'il faut éviter les dommages que le gibier cause aux forêts au même titre que nous avons à nous garer des dommages qu'il cause aux cultures. Le plus souvent ce sont là questions de densité et d'espace vital. Mais il importe qu'elles soient observées, car aussi simples, aussi souples soient-elles, c'est par elles que vous améliorerez la qualité de vos grands animaux.

Voilà ce que la forêt peut exiger de la chasse. En contre-partie, la forêt doit servir la chasse et, je le dis bien haut, *l'aménagement forestier doit être aussi un aménagement cynégétique.*

Nous abordons ici un sujet que les Américains ont appelé « les techniques indirectes en matière de chasse ».

En principe, les forestiers doivent se convaincre que la chasse est un élément de productivité — parfois même considérable — de la forêt et que pour elle ils ont à consentir quelques sacrifices. Ceux-ci concernent en premier lieu les régimes qu'ils appliqueront à la forêt toutes les fois qu'ils pourront le faire, bien qu'il faille toujours la considérer d'abord comme productrice de bois, ensuite seulement productrice de gibier.

La futaie régulière, ces peuplements d'« aiguillats » ordonnés que nous connaissons en France, que vous connaissez en Belgique, est l'ennemie du gibier. Ce qu'il lui faut, ce sont des peuplements jardinés, étagés, entrecoupés de clairières où il puisse trouver sa nourriture et cacher ses amours.

Je pense que dans la majorité des cas les buts forestiers et cynégétiques doivent se rejoindre pour le meilleur avenir forestier et cynégétique des forêts.

Pourquoi ces peuplements étagés ? pourquoi ces peuplements clairiérés ? C'est qu'à la faveur de la lumière, par l'évolution pédologique forestière, il s'établit, chaque fois que vous faites une exploitation, un développement herbacé favorable. Ce sont des graminées de toutes sortes, parmi lesquelles s'installent les insectes si prisés par le petit gibier des bois. Dès l'année suivante,

ces vides, ces clairières, ces surfaces essartées se couvriront rapidement d'arbustes variés : cornus, vaccinium, ligustrum etc... Grands et petits gibiers les rechercheront pour leur couvert épais, leurs baies et comme lieu de reproduction.

Ceci a été fort bien réalisé par les Américains dont les grandes forêts peuplées de futaies régulières comportent de larges bandes dites « *openings* » dont ils échelonnent la coupe sur une période de 10 ans. Ceci à l'effet d'assurer sans discontinuité à leur gibier des zones de quiétude et d'alimentation, l'eau lui étant donnée par surcroît.

Toujours en m'adressant aux forestiers, je leur suggérerai également d'aider le gibier d'une manière directe dans toute la mesure du possible, et toutes les fois qu'ils le pourront dans leurs belles forêts. Je leur dis : faites des cultures de chasse qui seront là pour cantonner le gibier, car le cerf les aime et les visite partout où il peut y accéder, et le chevreuil bien davantage encore. Je n'insisterai pas sur les cultures de chasse si bien connues des chasseurs de faisans, mais je demande aussi que soient faites dans nos forêts des plantations d'arbres à vocation cynégétique : cerisiers (*Cerasus avium* et *C. Mahaleb*) et sorbiers ; pour le cerf : les châtaigniers et les marronniers d'Inde ; pour le sanglier que nous ne devons pas oublier dans la gamme de notre grand gibier européen : les pommiers sauvages et les poiriers francs.

Qu'on établisse ainsi, dans les clairières, des prairies à gibier. A cet effet, il suffit de mettre chaque année, sur quelques hectares, quelques kilos de superphosphate ou de scories de déphosphoration pour créer des lieux de gagnage pour un gibier qui, l'hiver, connaît souvent de durs moments. Qu'on y installe des saulnières qui seront soit des pierres à sel, soit des mélanges d'argile et de sel que les animaux viendront lécher. Ayez soin de les mettre toujours au voisinage des points d'eau, dans des endroits bien fournis, et vous cantonnerez sûrement votre gibier rouge. Pour les saisons terribles comme celles que nous avons connues, songez à l'affouragement indispensable...

J'en ai terminé — j'ai été long, mais le sujet en valait la peine. Je vous remercie infiniment de l'attention que vous avez bien voulu prêter à cet exposé. J'espère n'avoir pas trop heurté vos opinions par des théories qui, si elles semblent subversives, ont le mérite de la simplicité.

Projection de films.

1^{er} film sur la perdrix chukar.

Commentaires : Voici l'élevage de la perdrix chukar sur grillage. Chose très curieuse : cette perdrix est polygame. Dans les parquets de ponte on met un mâle pour quatre femelles. Le sens patriarcal ne joue pas chez ces oiseaux. Les jeunes n'ont pas besoin de leurs père et mère à l'inverse de ce que nous observons pour les perdreaux gris. Ils sont très sauvages et se défendent magnifiquement. Lâchés dans la nature ils mangent beaucoup d'insectes.

2^{me} film sur les reprises de lièvres.

Commentaires : Les propriétaires actuels vendent leurs lièvres pris vivants sur la base de 2.000 fr. français. Ils se contentent de tirer perdreaux et faisans et laissent reprendre leurs lièvres par les fédérations de chasse. En général, ils sont assez satisfaits du prix qui leur est octroyé.

3^{me} film.

Commentaires : c'est un vieux film qui a été pris dans une chasse qui fut très connue, celle de M. Colombin, et qui passait pour ce qu'il y avait de mieux en France pour la perdrix puisqu'on y prenait en moyenne 2 perdrix à l'hectare. Mais ces temps-là sont révolus ; on ne prend plus bon an mal an qu'un perdreau, 1 1/4 perdreau à l'hectare. C'est certainement l'application des nouvelles techniques agricoles qui est une très grosse gêne pour la multiplication et la reproduction de la perdrix.

4^{me} film (en couleur) réalisé sur la réserve domaniale de Belval.

Film magnifique et du plus haut intérêt.

FRINGSHAUS ET LA HAUTE-VESDRE

par E. JANSSENS

Grâce aux travaux du regretté Léon Frédéricq et à sa descendance spirituelle représentée par les botanistes de l'Université de Liège, grâce aussi aux enthousiastes « Amis de la Fagne », l'on sait généralement dans notre pays que le Haut-Plateau est une région d'un intérêt exceptionnel pour ce qui regarde la flore et la faune. On le sait aussi à l'étranger, et il n'est pas rare de rencontrer dans des publications scientifiques émanant d'institutions allemandes, françaises, suisses, autrichiennes, etc. des références aux particularités physiques de cette région.

Or, nos touristes et nos biologistes se sont surtout intéressés jusqu'ici à la partie centrale et occidentale des Hautes-Fagnes, à savoir les environs de la Baraque-Michel et du signal de Botrange, les vallées de la Hoëgne et de la Helle ; le sud, avec le

Il est un coin perdu au nord-est de nos Hautes-Fagnes dont je voudrais cette fois signaler non seulement le charme, mais aussi l'intérêt. C'est ce flanc nord-est qui fait face à l'Eifel et qui est jalonné par les trois points culminants du Hoscheit, du Brachkopf et du Steling. Le point de départ pour cette exploration est le lieu-dit Fringshaus, situé au croisement de la route d'Aix-la-Chapelle à Montjoie et de l'embranchement qui se dirige, par Lammersdorf, vers Düren en passant par les grands lacs de barrage de l'Eifel.

Cette région comprend encore, notamment à l'est et au sud de Fringshaus, ces fagnes vierges qui contiennent les associations caractéristiques de ces paysages avec *Meum athamanticum*, ainsi que la Trientale d'Europe et la belle Gentiane d'un bleu d'outremer qu'on ne trouve plus guère dans les



1. Vue générale du Site prise du Hoscheit vers le sud.

Photo Emile Janssens.

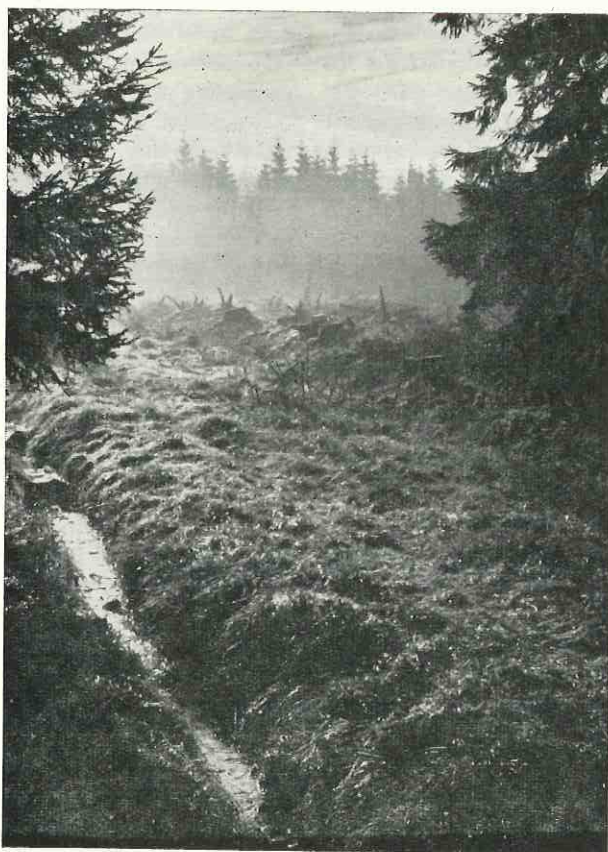
Ruhrbusch et les environs du camp d'Elsenborn, a été aussi l'objet de sérieuses investigations, dans les vallées de la Warche, du Bayhon et des Trôs Marets.

autres parties du plateau. Ce Hoscheit (fig. 1) est une association de fagnes et de pins sylvestres dont les formes tourmentées donnent au paysage une allure extrêmement

dramatique et sauvage. Ce coin qui a été bien étudié par le phytosociologiste allemand Schwickerath, est du plus haut intérêt à cause de sa situation en flèche vers le nord-est, et se distingue par l'étendue de ses perspectives vers le plateau de l'Eifel autant que par son peuplement botanique et zoologique. La vue que nous représentons ici est prise vers le sud, et la hauteur qui ferme l'horizon est le Steling, dominant à plus de 600 m. les vallées de la Roer et du Perlbach qui dissimulent dans leur profond encaissement la pittoresque dégringolade des maisons de Montjoie.

Toute la zone décrite ici est drainée par d'innombrables ruisseaux qui descendent

diatement entraîné par tous les sentiers de coupe-feu que l'on rencontre vers la ligne de plus grande pente qui est occupée par la rivière. Là, dans une accumulation de blocs erratiques, la Vesdre donne un véritable récital de chansons joyeuses, tourbillonnant dans des «marmites de sorcières», bondissant de pierre en pierre, se couronnant d'écume pour fuir en étincelant sous un rayon de lumière et s'attarde parfois dans des cuves profondes, sombres et mystérieuses. Ses bords sont vêtus d'une abondante couverture végétale où dominent le chêne et le hêtre. C'est par un chemin serpentant à travers les chênes qu'on arrivera à la clairière de Reinartzhof, vieille ferme entourée de



2. Matin d'Automne près de Fringshaus.

Photo Emile Janssens.

en cascates cristallines pour former le cours supérieur de la Vesdre. C'est cette Haute-Vesdre qui donne son unité à ce coin de nos Fagnes. Quand on se dirige vers le sud en venant de Fringshaus, on est immé-

diatement entraîné par tous les sentiers de coupe-feu que l'on rencontre vers la ligne de plus grande pente qui est occupée par la rivière. On l'aperçoit comme une tache verte au milieu de noirs épicéas lorsqu'on regarde vers l'avant des hauteurs de Fringhaus. Car il y a naturellement aussi des épicéas dans ce paysage.

Nulle part, ils ne sont absents du Haut-Plateau. Mais leur présence n'est pas ici une obsession : leurs peuplements sont limités par des vastes étendues de fagnes et par d'importants complexes de feuillus. Au nord de Fringshaus, vers la voie du chemin de fer, ils s'interrompent pour faire place à un élégant bois de hêtres dont les troncs pleins de fantaisie semblent exécuter pour le promeneur une danse légère, fort différente du garde-à-vous rigide de certaines de nos grandes hêtraies utilitaires.

Notre fig. 2 représente un matin d'automne timidement ensoleillé, dans l'un des chemins qui descendent de Fringshaus vers la Haute-Vesdre. Cet endroit est particulièrement cher à l'entomologiste que nous sommes à cause du nombre et de la qualité des espèces d'insectes que nous y avons découvertes. On sait que Léon Frédéricq considérait les Hautes-Fagnes comme une relique glaciaire, et qu'il basait cette proposition notamment sur la présence d'espèces entomologiques propres aux régions boréales de l'ancien continent. Cette question a été l'objet de controverses passionnées, et n'a pas encore reçu une réponse définitive. Il n'en est pas moins vrai que ce coin des Fagnes se recommande par sa richesse en espèces appelées, à tort ou à raison, « boréo-alpines ». Ce terme fait allusion à une distribution discontinue correspondant aux grandes glaciations de l'ère quaternaire. Nous avons trouvé ici, dans des ruisselets alimentant la Haute-Vesdre, des Coléoptères Dytiscides présentant ce caractère. Nous avons signalé pour la première fois en Belgique, un Diptère Asilide, *Cyrtopogon lateralis*, qui est commun

en Laponie et dans les Alpes centrales. Nous l'avons pris à l'endroit exact d'où fut prise la photographie de la fig. 2. En outre nous avons capturé ici de nombreux insectes qui n'ont été trouvés que fort rarement dans notre pays, ce qui serait déjà une recommandation pour l'intérêt scientifique du site.

Il m'a semblé qu'*Ardenne et Gaume* se devait de témoigner à cette région son intérêt car elle mérite qu'on se soucie de lui conserver son état actuel : il représente en effet un complexe bien équilibré d'associations naturelles et l'intervention de l'homme s'y est manifestée jusqu'ici d'une façon modérée et supportable. Il serait regrettable que cette situation se modifiât, comme nous l'avons vu trop souvent, hélas, dans des sites tout aussi recommandables. Il se fait que la quasi totalité du terrain entre Hoscheit et Steling appartient au Séquestre, c'est à dire à l'État. C'est donc à lui qu'il incombe de ne pas aliéner cette précieuse parcelle de territoire vierge de tout empiètement industriel ou avilissant. Cet état de choses rend peut-être un peu plus aisée la tâche de ceux qui se sont assigné comme mission de défendre le patrimoine naturel de notre pays. Jusqu'ici, le nom de la Vesdre était associé à une rivière aux eaux polluées par l'industrie lainière, serpentant entre des usines malodorantes et prodigues de détritiques de toutes sortes. Qu'on sache donc qu'il existe une Haute-Vesdre qui ne le cède ni en sauvagerie ni en pittoresque à ses sœurs plus célèbres de l'Ardenne et du Condroz. Qu'on le sache, et qu'on sache aussi la défendre et la protéger si le besoin s'en faisait sentir.

LES EFFETS INDIRECTS DE LA MYXOMATOSE

par M. R.

La soudaine disparition du lapin a été extrêmement bénéfique pour l'agriculture et la sylviculture ; elle a permis également aux spécialistes — et pour la première fois — d'étudier « les particularités de la reconstitution des biocénoses » mises en péril par la pullulation malencontreuse d'un animal souvent responsable de l'appauvrissement

considérable des faune et flore autochtones.

La sensibilité d'un public non averti s'est inquiétée de l'hécatombe et de la mort affreuse des malheureux rongeurs. Mais du nombre impressionnant des victimes il a pu déduire que le « charmant petit animal », le « gibier intéressant » constituait, par sa

multiplicité, un fléau bien plus redoutable que le ver blanc, la chenille, le campagnol ou autres consommateurs de végétaux. Passée à l'état de calamité elle posait des problèmes d'ordre divers, d'ailleurs fort complexes — beaucoup plus qu'il y paraît à première vue — et que nous ne pouvons entreprendre d'exposer en totalité dans le cadre de cet article.

Aussi bien, le point de vue d'*Ardenne et Gaume* se résume en ceci : la myxomatose a-t-elle ou non servi la cause de la protection de la nature ?... La réponse n'est pas douteuse. Ou encore : l'équilibre biologique a-t-il été rompu ou non par l'épidémie ?... Au contraire, le pullulement anormal du lapin mettait-il en danger le libre jeu des associations naturelles ?...

Les méfaits du prolifique rongeur — on le dit originaire d'Afrique — ne datent pas d'hier. Les auteurs anciens les signalent déjà à l'époque romaine, en Espagne et surtout aux îles Baléares et Lipari. Le géographe grec Strabon mentionne que les habitants de Majorque, privés de leurs récoltes et de leurs réserves, supplièrent l'empereur Auguste de leur donner une île plus habitable !...

En Europe occidentale, le nombre des lapins fut maintenu à peu près dans des limites normales grâce à l'action de leurs ennemis naturels et aux ordonnances dont ils étaient l'objet. Au XVII^e siècle, La Fontaine pouvait sans remords broser de leurs ébats gracieux et inoffensifs de charmants tableaux.

Mais dès le milieu du XIX^e siècle, pour satisfaire aux exigences des chasseurs, on s'efforça d'exterminer les prédateurs du lapin. Dès lors, sa prolifération ainsi encouragée ne tarda pas à inquiéter sérieusement agriculteurs et forestiers.

Le lapin, émigré en Grande-Bretagne, y apparaît vers le XIII^e siècle et n'y devint un danger, comme en France, que vers le XIX^e siècle. C'est au cours de cette période qu'il fut introduit en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Tasmanie et dans plusieurs îles de l'océan indien où bientôt il s'en donna à cœur joie de dévorer jusque rez terre tout ce qui lui tombait sous la dent. On sait quels furent ses ravages en Australie où tous les moyens : prédateurs, chasse, grillages, pièges, poisons ... furent inutilement appliqués à sa destruction. La gravité de la situation était telle que les savants étudièrent la

possibilité d'un contrôle biologique du fléau par l'emploi du virus myxomateux découvert en 1898 par Sanarelli.

Les résultats obtenus en Australie incitèrent, en 1953, le docteur Armand Delille à utiliser une souche de virus pour détruire les lapins qui pullulaient dans sa propriété en Eure et Loir. La catastrophe déclenchée sur la gent lapine fut foudroyante et spectaculaire ; elle dépassa toutes les prévisions et s'étendit comme une tache d'huile, atteignant toute l'Europe occidentale où la mortalité fut de 95 à 99 %.

Dès à présent on peut déjà évaluer les conséquences indirectes de l'épizootie sur la flore et la faune des régions contaminées.

Dans son ensemble, le problème des conséquences des épidémies de myxomatose fut discuté au cours de la réunion du congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, à Édimbourg en 1956. Les rapports et comptes rendus de ces discussions ont été publiés dans un numéro spécial de « Terre et Vie » (numéros 3 et 4 de 1956). Le texte des résolutions adoptées par la Réunion Technique et approuvées par l'assemblée générale de l'U. I. C. N. est le suivant : « L'impact de la myxomatose » sur les populations de lapins en Europe » et en Australie est un phénomène d'*importance écologique majeure*. Son effet direct » sur le lapin et son effet indirect sur les » prédateurs et les espèces concurrentes du » lapin, ainsi que sur l'agriculture et la » végétation, changeront l'habitat naturel » pendant de nombreuses années et peut- » être pour toujours.

« L'étude de ces changements est d'une » importance telle, autant du point de vue » scientifique qu'économique, que l'assemblée générale recommande aux pays intéressés de poursuivre ces études dans » le cadre d'un programme à long terme, » aussi intensivement que possible ».

* * *

Les observations recueillies à ce jour permettent d'affirmer que la transmission plus ou moins rapide de l'épidémie est en raison de la densité de la population menacée ; que le contact ne suffit pas à propager la maladie — que le virus est transmis par un insecte vecteur. Lorsque ces conditions sont réunies : surpeuplement et présence d'insectes vecteurs, la mortalité est quasi

totale. En Australie et en Europe occidentale continentale, il semble que ce soit le moustique, principalement *Anopheles annulipes* et *Culex annulirostris*, qui remplit le rôle de transmetteur, tandis qu'en Angleterre il s'agit de la puce *Spilopsyllus cuniculi*. Dans ce dernier cas, la propagation est évidemment plus lente.

Ceci explique l'échec de la myxomatose dans certaines îles comme Skokholm, sur la côte anglaise, où les lapins n'ont pas de puces, cependant que l'île Skomer, toute proche, a connu une mortalité de 99 % du fait que les lapins portent de 3 à 12 puces chacun, ce chiffre atteignant même parfois 200.

En Belgique, le Laboratoire de Diagnostic et de Recherches vétérinaires de l'État à Uccle releva tout d'abord trois foyers d'infection, en Flandre occidentale, aux environs de Grimberghes et dans la Campine anversoise, donc assez éloignés les uns des autres. L'épidémie se répandit bientôt dans tout le pays, sauf dans les forêts ardennaises où se comptent d'ailleurs peu de lapins en raison du climat et du grand nombre d'ennemis naturels de l'indésirable rongeur.

Dans leur rapport, MM. Willems et Schyns signalent un petit fait précis et intéressant. Vers le mois d'octobre, mouches et moustiques se réfugient dans les étables, apportant avec eux le virus myxomateux. C'est à cette époque que *tous* les élevages de lapins domestiques furent détruits dans un village de la Flandre occidentale, *sauf un* appartenant à un éleveur dont le clapier se trouvait dans le même local qu'un important dépôt de D. D. T. !...

Les premiers effets de la myxomatose sur le lapin furent les mêmes en Angleterre, en France, en Australie, en Belgique, en Hollande, en Allemagne. Mortalité : 90 à 99,5 %.

Quant aux effets indirects de l'hécatombe, ils se sont exercés en ordre principal sur la flore, puis sur la faune en modifiant les rapports écologiques d'une part entre le lapin et ses prédateurs, entre le lapin et ses espèces concurrentes d'autre part.

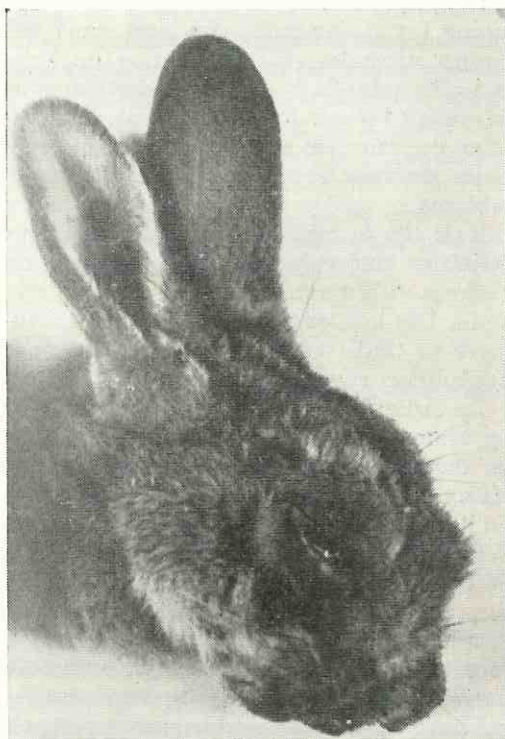
Les ennemis du lapin ne sont plus très nombreux : il ne reste guère que le renard, le chat sauvage, l'hermine et la buse. Il est trop tôt pour évaluer avec précision les conséquences de la brusque disparition de leur aliment de base. En général, ils semblent s'être défendus de deux manières : soit en

changeant de nourriture, soit en réduisant leur fécondité — ou les deux à la fois.

Sans doute, l'attention des renards et des hermines s'est-elle portée sur les élevages de volailles, peut-être même sur le jeune bétail ou le jeune gibier ; mais pas aussi dangereusement qu'on eût pu craindre. Dans beaucoup de cas ils se sont contentés de mulots, campagnols, rats, insectes, fruits, larves ... En Angleterre, ils se sont jetés sur les écureuils gris, cette autre peste redoutable dont le gouvernement encourage la destruction par l'octroi de primes. En Camargue, il semble que le renard se soit nourri de poissons et d'oiseaux.

Quant au busard, *Buteo buteo*, d'après les renseignements du British Trust for Ornithology, les pontes et les jeunes auraient été en forte diminution surtout pendant l'année critique 1955 ; en Hollande et en Allemagne également. A présent, les buses recherchent d'autres petits animaux et respectent les volailles, mais leur nombre paraît en régression.

Le lièvre, dont le lapin est le principal compétiteur, a tendance à se multiplier en France et en Angleterre. Le repeuplement



Tête de Lapin atteint de Myxomatose.

Photo Ministère de l'Agriculture.

des chasses en faisans, perdreaux et cervidés est également favorisé par la disparition de l'insatiable rongeur. Et ce gibier moins prolifique peut aisément et normalement être limité grâce à des battues régulières.

* * *

Comme nous le disions, c'est avant tout sur la flore que les effets indirects de la myxomatose se sont manifestés. C'est en considérant les modifications spectaculaires de la végétation que l'on peut se rendre compte de l'influence néfaste, insoupçonnée du public trop sensible, des pullulations de lapins. Il apparaît dès lors clairement que loin de se contenter de parfumer de thym d'innocents banquets au clair de lune, le Jeannot lapin du bon La Fontaine prélevait un tribut de conséquence sur nos champs, nos pépinières et nos forêts.

Le rapport de la F. A. O., présenté à Édimbourg, ne manque pas de faire observer qu'au rang des effets immédiats de la disparition du lapin on compte une augmentation considérable des récoltes de toute l'Europe occidentale. En Grande Bretagne, en France, où les pertes annuelles pour l'agriculture étaient sévères, l'accroissement du rendement en céréales à l'ha. est important. Pour la Belgique, le professeur A. Noirfalise a communiqué au Congrès d'intéressants renseignements qui confirment « l'amélioration des boisements en Haute Belgique, la régénération des taillis sous futaie en Moyenne Belgique et la fixation rapide des sables nus dans la réserve de Kalmthout par *Corynephorus canescens* et *Festuca ovina* ». En Hollande aussi, la fixation des dunes a été grandement facilitée par le développement de *Ammophila arenaria* et *Carex arenaria* autrefois rasés par le lapin.

Le Dr Thomas, de la Nature Conservancy, a étudié avec son équipe de chercheurs les changements imputables à la myxomatose dans dix secteurs choisis, la plupart parmi les réserves situées dans le sud de l'Angleterre entre Canterbury et la côte ouest du pays de Galles. Le sol de dix d'entre eux est à base de craie, forme tendre de pierre calcaire, abondante dans le sud de la Grande Bretagne. Les autres appartiennent à différentes formations : celui de Dungeness est un banc de galets près de la mer ; Horn Heath est un terrain sec et sablonneux couvert d'herbes et de bruyères ; Broomhill Burrows, dans le

Pembrocks (pays de Galles) se situe dans des dunes stabilisées près de la mer ; Skomer Island, également dans le Pembrocks, est composée de prairies humides et de bruyères.

La disparition du lapin ne date que de deux ans. Néanmoins d'ores et déjà de grandes modifications se sont manifestées dans la flore de lieux autrefois complètement dévastés. A Lullington, près de Eastbourne, le gazon qui ne mesurait que 1,3 cm. en mars 1954, atteignait 9 cm. en septembre 1955. Ailleurs, il est passé de 5 cm. à 23 cm. Le changement a été plus spectaculaire encore pour les espèces herbacées à fleurs. Les petites plantes d'*Erica cinerea* qui tapissaient la lande calcaire à Lullington Heath en mars 1954, étaient cachées au cours de l'été suivant par *Calluna vulgaris* et d'autres plantes herbacées qui faisaient jusque là les délices de Maître Jeannot. Des modifications similaires ont été observées dans d'autres réserves sises en terrain calcaire : des plantes particulièrement au goût du lapin, telles *Poa pratensis*, *Dactylis glomerata*, des légumineuses, surgissent aux endroits d'où elles semblaient absentes avant l'épidémie.

Holcus lanatus, d'autres graminées, apparaissent en abondance sur le versant nord de Old Winchester Hill/Nature Reserve auparavant couvert de mousse. Quantité de semis naturels de *Fraxinus excelsior* garnissent le sol des hêtraies jusqu'alors dénudé ; arbres et arbustes sont en augmentation dans les prairies.

L'herbe des étendues sablonneuses sèches de Horn Heath se développa même au cours des mois d'hiver dans les endroits abrités ; sa croissance se poursuivit durant l'été 1955 ; *Poa pratensis* progressa là où dominaient des espèces d'*Agrostis*. La hauteur de *Calluna vulgaris* passa de 2,5 cm. à 15 cm. durant la première année qui suivit l'épidémie de myxomatose.

Autres apparitions ou plutôt réapparitions intéressantes : celle de plantes fleuries des terrains calcaires : *Primula veris*, *Helianthemum chamaecistus* ... A mentionner spécialement : la multiplication de *Anemone pulsatilla* et de plusieurs espèces d'orchidées rares telles que *Orchis militaris* que l'on croyait disparue de Grande Bretagne et qui renaît en deux endroits.

M. Henri Morel de la direction des Eaux et Forêts de France a présenté à Édimbourg un rapport remarquable. Les précisions qu'il donne inclinent sans doute le public à recon-

naître que le lapin mérite bien l'épithète de « gravement nuisible » qui lui est décernée. Son propos est d'exposer les conséquences de l'épidémie de myxomatose sur la flore française. A cet effet, il dresse tout d'abord le sombre bilan des méfaits de l'indésirable rongeur particulièrement néfaste en forêt où, dit-il, il pratique « un véritable pâturage sélectif » rongeant les nouvelles pousses de certaines espèces, les rejets, les recrûs, les plantes herbacées et les jeunes peuplements. Éliminant peu à peu le taillis, il est cause, à la longue, de l'avitilissement de la forêt et de sa transformation en landes improductives où ne croissent plus que les plantes des terrains dégradés. Quant au reboisement, il devient pratiquement impossible de même que la régénération naturelle.

En l'espace de cent ans, les modifications regressives et la dévalorisation de certains massifs forestiers ont été très sensibles. Il est utile, pensons-nous, de reproduire ici quelques lignes du texte où M. Morel exprime son opinion sur les modifications importantes de la flore qui se sont manifestées dès la disparition du lapin :

« Dans les forêts dégradées où existait » naguère du lapin en abondance, c'est un » départ extraordinaire de la végétation her- » bacée (*Melica*, *Agrostis*, *Poa*, sur les argiles » à meulière en Brie) ; on observe l'apparition puis l'extension de *Sarothamnus scoparius* dans les sous-bois à *Molinia coerulea* en forêt de Crèvecœur et Villeferme (S. et M.). On conçoit l'importance de ces transformations pour l'évolution des sols. Mais le phénomène le plus saillant est l'apparition massive de semis naturels de chênes et de hêtres susceptibles d'assurer la transformation en futaie de taillis sous futaie en voie d'évolution régressive. Dans les parcs, on assiste à l'apparition de semis d'*Abies* (semis d'*Abies pectinata* et d'*Abies nordmaniana* en Seine et Marne et dans l'Allier, d'*Abies cephalonica* et d'*Cedrus atlantica* à Cadarache, Bouches-du-Rhône). Dans les fruticées une transformation est en cours : les fourrés de *Prunus spinosa* sur argile de Brie sont envahis par les graminées. Les semis naturels de pins d'Alep apparaissent en de nombreux points de la région méditerranéenne (Étang de Berre). Des landes à callune ou à molinie, où ne se produisait naguère aucune évolution appréciable, apparaissent maintenant comme des formations

» paraclimatiques « fixées » par le lapin. » Elles sont colonisées par le *Sarothamnus scoparius*, les bouleaux et les chênes (Brie). » Dans les garrigues, le thym et le romarin » s'étendent, les pins d'Alep apparaissent » (Bouches-du-Rhône). Certains savarts de » Champagne se couvrent de *Genista pilosa*. » Des friches calcaires (Gâtinais) sont envahies de semis de *Juniperus communis*. » En Camargue, M. Tallon observe dans le bois de Rièges l'apparition de semis de *Juniperus phoenicea*. Il l'attribue en partie » à la disparition du lapin sous l'action » de la myxomatose. Il n'est pas jusqu'à » certains terrains nus à sols squelettiques » qui se recouvrent de végétation comme » à Chaalis (Oise) où dans un domaine où » le lapin a été exterminé par la chasse » depuis 1950, puis par la myxomatose, » on voit les sables d'Ermenonville auparavant dénudés se couvrir de lichens, de » mousses, de graminées (*Poa sp.*).

« Tout cela constitue bien la contre-partie, » la « réciproque » de ce que les forestiers » ont observé jadis au moment où le lapin » s'est installé et complète la démonstration » de son influence ».

* * *

En conclusion : tout tend à prouver que pour perpétuer les effets bénéfiques de la myxomatose, il importe, sinon d'exterminer le lapin, du moins d'en empêcher la prolifération exagérée. Les quelques individus échappés à l'épidémie semblent vouloir récidiver dans les excès de la surabondance. Les nouveaux venus ne semblent pourtant pas immunisés, ce que démontre la survivance de quelques foyers épizootiques fort meurtriers qui se manifestent de temps en temps. La maladie régnant à l'état enzootique réduirait chaque fois les populations dès que celles-ci dépasseraient un chiffre normal, hors l'apparition d'une souche atténuée de virus. Le fait s'est déjà présenté, mais trop incidemment pour pouvoir en tirer des conclusions. Mais tout porte à croire que la maladie pourrait évoluer et devenir endémique comme c'est le cas au Brésil.

Il reste à souhaiter que la situation se stabilise au stade où le nombre de lapins ne constitue plus un danger de déséquilibre naturel comme il l'a été au cours des cent dernières années.

DES RELATIONS FORÊT — FAUNE ET RÉCIPROQUEMENT

par Pierre BLONDEAU

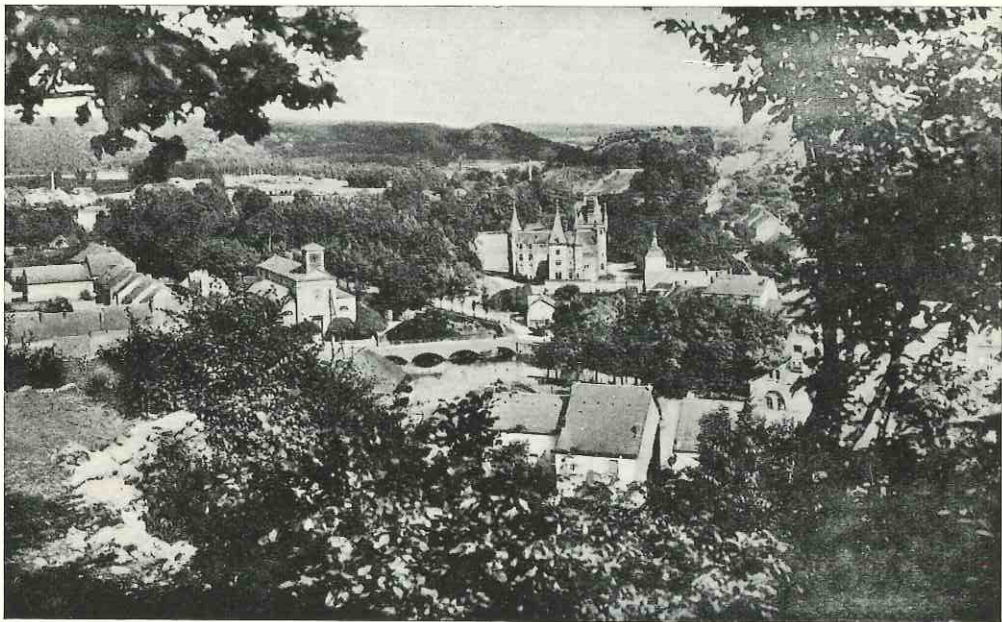
On pourrait épiloguer à l'infini sur les influences faune-flore et flore-faune et plus particulièrement gibier-aspect naturel d'un pays boisé.

Diverses conjonctures se succédant en chaîne sont à signaler qui, depuis quelques années, atteignent les régions forestières du sud de la Belgique. J'étudierai rapidement ici celles intéressant plus particulièrement les zones boisées de l'ouest de la Meuse.

Et tout d'abord la myxomatose. Cette épidémie déclenchée artificiellement a détruit les lapins, fait couler beaucoup d'encre, mais a aussi, tout à coup, ouvert des horizons nouveaux aux propriétaires de mauvais terrains, jachères, taillis sans valeur, ruines etc... « Plus de lapins ?... plantons des épicéas à l'instar de nos voisins du Luxembourg et de Liège : cela rapporte tant %... ». Six mois plus tard, la valeur de ces parcelles de rebut passait de 15.000 fr. à 30/40.000 fr. l'ha... Touchés par la contagion, les citadins achetaient les prairies au prix de 60.000 fr. Et l'on vit le pays se parsemer, à perte de vue

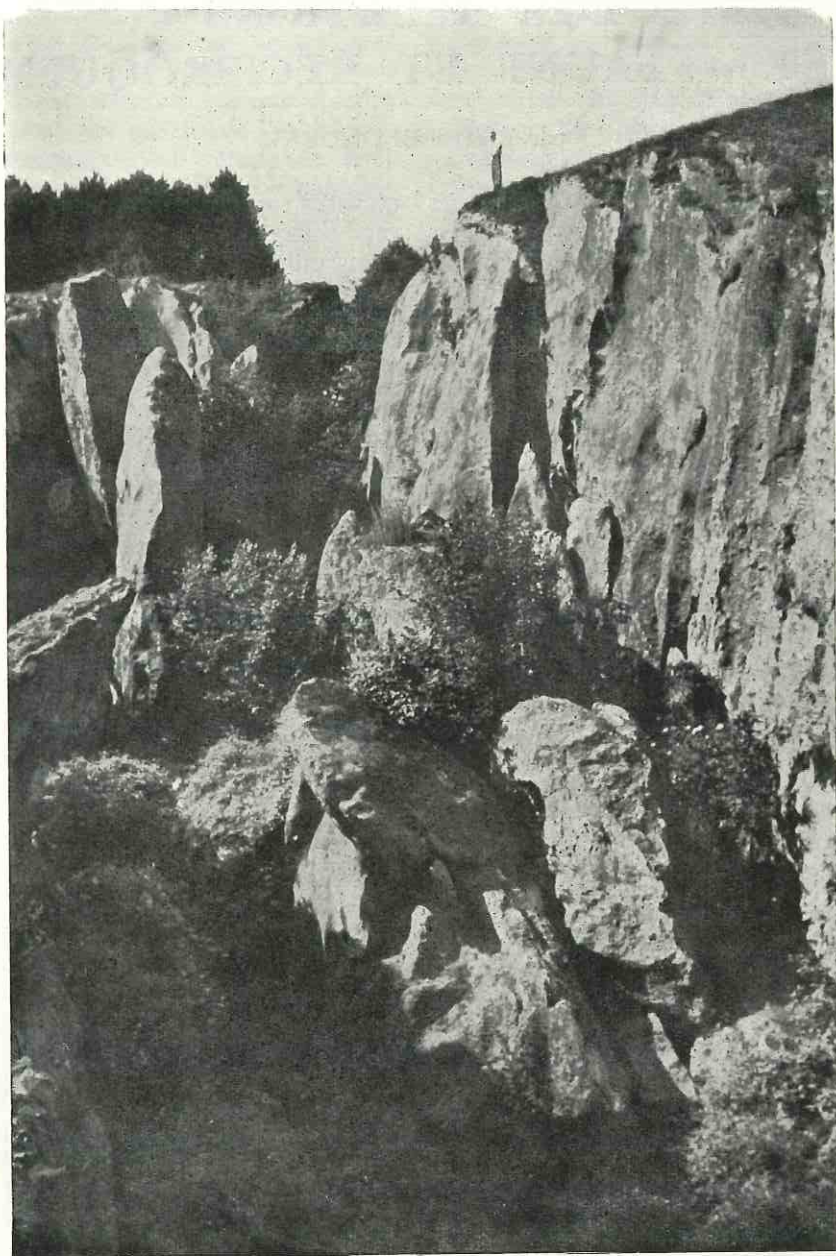
de petits sapins de Noël. La Thiérache sauvage emboîtait le pas à sa sœur ardennaise et anéantissait à son tour ses fonds herbeux et ses prés verdoyants, délices des amateurs de nature et de pêche ... Tout cela, chez nous, à cause de la myxomatose ... Heureusement que notre Fagne calcaire, rebelle à la colonisation par l'épicéa, conservera longtemps encore, du moins espérons-le, ses tiennes pelés, ses trieux à orchidées que ne déparent aucunement la présence de quelques massifs de pins vert foncé de si jolie allure.

L'effet réciproque forêt-faune s'observe ici quand on considère le sanglier. Cet animal noble, dernière *fera bestia* de nos bois, le seul gibier qu'on ne contrôle pas, qu'on ne conservait pas et dont les grands massifs forestiers — comme la Thiérache avec ses 100.000 ha. franco-belges tout d'un tenant — peuvent se targuer d'être l'habitat régulier et normal, est lui aussi en voie de disparition. Pourquoi ?... Les chasseurs n'en massacrent pas plus qu'il y a cent ans, ni les affûteurs et



Panorama de Nismes.

Cliché du Syndicat d'Initiative de Nismes.



Le Fondry des Chiens (site classé).

Cliché du Syndicat d'Initiative de Nîmes.

autres braconniers ... On veille plus que jamais à l'épandage des nourritures artificielles (qui ne constituent d'ailleurs qu'un appoint à l'alimentation de cet omnivore). Pourtant, chaque année, on constate une notable diminution de ce gibier farouche dont les fugitives apparitions apportent de si fortes émotions aux chasseurs et aux obser-

vateurs de la vie sauvage ... Abandonnons-en la responsabilité à ceux qui, n'envisageant que la question du rendement d'un peuplement forestier, multiplient outre-mesure les plantations d'épicéas, sources de bénéfices substantiels et personnels alors que les chênes, hêtres et bouleaux rapportent moins et ne profiteront ... qu'à leurs arrières petits-

enfants. L'Ardenne se boise en sapins ; les feuillus porteurs de glands, faînes, noisettes et autres nourritures de base du cochon sauvage font place en tant d'endroits aux acides pessières qu'il s'en écarte toute vie animale.

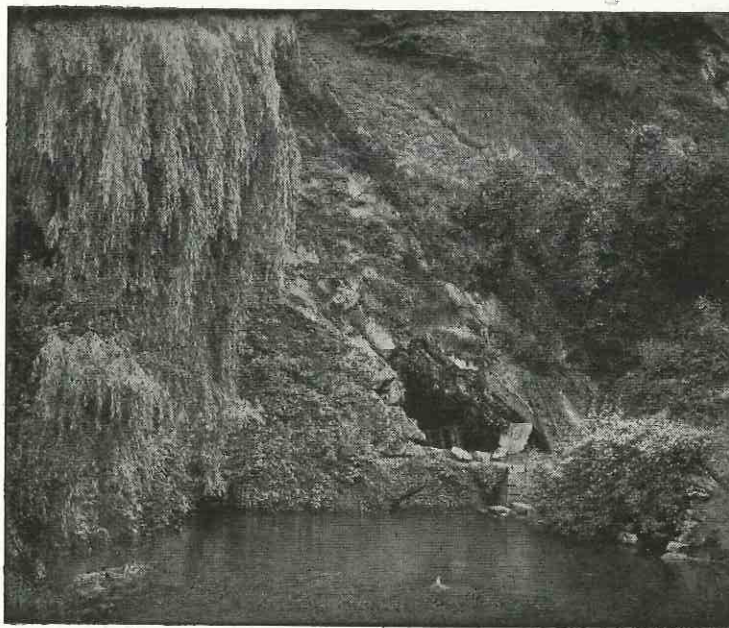
Jusqu'ici, notre Thiérache et ses 80 % de bois de feuillus avait gardé ses sangliers ; et il n'était pas rare en novembre et décembre d'assister à de véritables invasions de cochons étrangers venus pour achever les glands et les noisettes cachés sous les feuilles. Ils y demeuraient de longs mois. Sans doute, les sapinières ardennaises sont de bonnes « remises », mais on ne s'y plaît pas le ventre creux ... Mieux qu'elles, les forêts de chênes, alliant aux porte-glands les fourrés touffus des taillis de sous-futaie, sont l'habitat de prédilection de ce gibier. Malheureusement les plantations d'épicéas empiètent de plus en plus sur ces derniers vestiges de forêt naturelle ; les propriétés privées, une part des biens communaux, participent à cette dégradation de la sylvie ... Dans trente ans, la disparition du sanglier sera consommée si on ne prend d'urgence des mesures exceptionnelles pour y parer.

Une situation toute semblable se présente avec le chevreuil comme protagoniste. Jusqu'ici, hôte assidu des taillis du sud de

l'Entre-Sambre-et-Meuse, il recule pas à pas devant la progression des pessières pour émigrer régulièrement, chaque hiver, vers les taillis à ronces. Il est intéressant de rappeler comment, après le cruel mois de février de l'année 1956, on a assisté, dans nos forêts, à un véritable exode de ce gibier sédentaire par excellence. Toujours le même scénario : rien à manger dans telle région de haute futaie ou de sapin massif ... ; les bois communaux voisins sont là avec leurs jeunes taillis envahis de ronces dont les feuilles, toujours vertes, restent comestibles jusqu'au printemps. Plusieurs parmi les émigrants mourraient en arrivant au port ... mais malgré le déchet, certains territoires ont vu ainsi leur cheptel chevreuil doublé en quelques mois. Ils y sont restés, assurés de survivre aux hivers grâce aux ronciers providentiels.

Mêmes constatations au sujet des poissons, particulièrement de la truite : ils délaissent les eaux des forêts résineuses. Seul le repeuplement artificiel des rivières vient pallier, mais combien précairement, ses désertions.

Notre étude se borne à nos forêts d'Ardenne. Point n'est besoin, pensons-nous, de parler du reste de la Belgique, de ses forêts « cultivées de près » où les chasses ne sont, pour la plupart, que des élevages déguisés où se lâchent des multitudes de faisans



La sortie de l'Eau Noire.

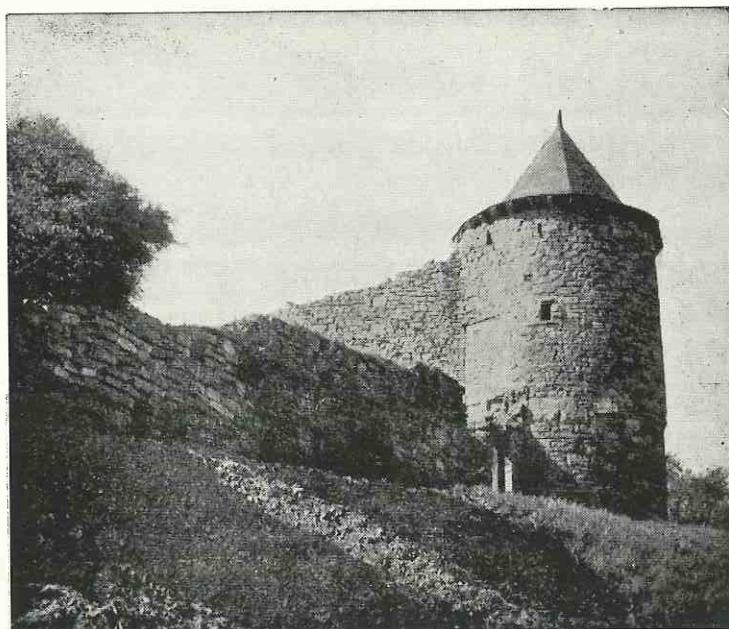
Cliché du Syndicat d'Initiative de Nismes.

de volière, de lièvres « belges » sortis des clapiers et autres gibiers « truqués » ... Bien-tôt nous y verrons, sans doute, moutons et porcs expulsés de l'étable !...

Pour sa part, notre Thiérache avait conservé jusqu'ici une bonne faune autochtone de sangliers migrants ou sédentaires, de chevreuils cantonnés (qui ne se peuvent d'ailleurs ni élever ni domestiquer même au Zoo). Malheureusement nous y avons perdu au siècle dernier les cerfs et les biches par un concours de circonstances qui valent d'être rappelées.

Les grands cervidés aiment la forêt dégagée de haute futaie avec alternance de prairies et de bois comme il s'en présente dans l'Ardenne proprement dite. La Thiérache,

encore domestiqué la forêt. Mais les cerfs à haute stature ne s'en sont pas accommodés : ils s'en sont allés à droite de la Meuse ... sans esprit de retour. On en a ramené de force, on a refait de la futaie, on a planté du sapin ... rien n'y fait. A peine sont-ils ici qu'ils retournent là-bas. Et c'est un fait très curieux que notre immense forêt de la rive gauche de la Meuse, plus riche en chevreuils et sangliers que la rive droite, ne connaît plus le cerf depuis cent ans que se sont développés les bois de mines. A leur tour, d'ailleurs, ceux-ci sont voués à la disparition pour faire place à une mauvaise futaie de chênes et aux premières conquêtes de l'épicéa ... Au grand dam de notre descendance ; car, dans cinquante ans, quelque



Tour féodale (XII^e siècle).

Cliché du Syndicat d'Initiative de Nismes.

elle, est constituée dans son complexe forestier de massifs ininterrompus, assez dépourvus de ces herbages. D'autre part, pour répondre aux besoins des charbonnages du pays de Charleroi voisin de la région, les forestiers du XIX^e siècle avaient aménagé les coupes en taillis simples ou sous maigre futaie donnant tous les 25/28 ans de belles perches de mines : aménagements d'un rendement plus rapide et meilleur que celui de la mauvaise futaie gélivée et branchue. Ainsi donc, l'homme avait ici

gonflés que seront les portefeuilles, les bois seront tristes ...

* * *

En guise de conclusions amères et désabusées ... L'homme change la forêt au gré de ses intérêts. Le règne de son oppression gagne de jour en jour. Pas plus que le chevreuil dont nous parlions plus haut, on ne domestique la nature. Celle-ci se replie entraînant avec elle les dernières manifesta-

tions de la vie sauvage. Cela se passe chez nous, en Afrique, partout ... En vain protestent les amis de la nature soucieux de son admirable équilibre. Et s'ils s'émerveillent au spectacle de quelque parcelle encore vierge du monde, avec cette sorte de hâte que donne la jouissance d'une beauté à son déclin, ils ne le font certes pas sans inquiétude.

Le vrai chasseur compte parmi ceux-là — et je ne parle pas du tireur sportif dont le coup de fusil, pourvu qu'il prenne figure d'exploit, s'adresse indifféremment au faisan de haut vol, au pigeon vivant ou au clay d'argile. Le vrai chasseur est en même temps un naturaliste ; il regrette à tel point la disparition du gibier sauvage qu'il en arrive

à préférer la rencontre d'une pièce, mais d'une vraie, aux hécatombes du Condroz. Une bécasse, par exemple, voyageuse mystérieuse, descendue une nuit et bientôt repartie ... Le gros solitaire, la bande rousse apparus dans tel fond hospitalier et que le garde retient grâce à quelque léger amusement, à quelques poignées de maïs... Qu'un de ces animaux, porteurs du relent des forêts, des derniers espaces encore libres de notre globe, croise notre route, et nous sentons monter en nous l'immense nostalgie des temps où l'homme et la nature vivaient en harmonie. Et l'on songe, bien égoïstement sans doute, qu'il était grand temps que s'accomplisse notre pèlerinage sur la terre ...

PAGES DES JEUNES

Excursion entomologique

par G. H. EVERAERTS

Le 30 mai sera-t-il un jour faste ou néfaste ? Telle est la question qu'ont omis de se poser les responsables d'*Ardenne et Gaume* lorsqu'ils ont choisi le jour de l'excursion aux étangs de Rouge-Cloître. S'ils avaient consulté l'oracle, peut-être eussent-ils préféré une autre date. Le but de l'excursion était la recherche des trypétides sous la direction de M. le Professeur R. Mayné, président d'*Ardenne et Gaume*. Or, pas un seul représentant de cette ravissante famille n'a daigné se montrer aux vaillants excursionnistes ! Puisque les membres d'*Ardenne et Gaume* n'aiment pas d'invoquer les puissances surnaturelles, donnons-en une explication conforme à leur esprit positif : la saison n'était pas suffisamment avancée tout simplement ; et cela était imprévisible longtemps d'avance. Mais le proverbe dit : « à quelque chose malheur est bon ». L'absence des trypétides a donné l'occasion à M. le professeur Mayné de faire découvrir à ses excursionnistes la grande richesse de la faune entomologique d'un biotope constitué par le bord d'un étang.

Les fouilles les plus souvent observées ont été les Tenthredinidae, les Cercopidae, les Chrysomelidae avec les ravissants *Phratora vitellinae* L. et *Ph. vulgatissima* L.

abondants sur les saules. Notons aussi dans cette famille *Chrysomela polita* L., sur la menthe et *C. hyperici* FORST. sur le millepertuis. Enfin un grand nombre de Curculionidae. Parmi les névroptères citons les Raphidiidae avec *Raphidia notata* FAB. tout au bord de l'eau ; l'archaïque *Panorpa germanica* L. s'est également présenté à de nombreuses reprises. Les individus les plus caractéristiques des bords de l'étang furent sans doute les coléoptères *Plateumaris consimilis* SCHRANK sur carex et *Donacia cinerea* HERBST. sur phragmites.

Avant d'engager l'excursion même M. le Professeur Mayné avait rappelé les grands principes de classification des insectes. Cette savante et très sympathique leçon de plein air rafraîchit la mémoire de chacun et permit de reconnaître aisément les insectes par leurs caractères systématiques. Les jeunes participants en ont tiré le maximum de profit ; pour eux la journée fut une vraie révélation.

Les jeunes ? En vérité il y avait parmi nous quelques membres de la Section de Jeunesse d'*Ardenne et Gaume*. Nous les aurions voulu plus nombreux. Ils devaient, au cours de cette excursion, lier connaissance avec les aînés. Comme les trypétides, la

plupart n'étaient pas au rendez-vous. Pour eux plus question d'invoquer la saison direz-vous ? Eh bien, n'en déplaie à votre esprit positif, si ! La cause ne réside plus dans les lois de la nature mais dans la loi scolaire. La veille des examens ! Les plus alléchantes distractions, les plus saines joies de la découverte, n'ont pas arraché nos étudiants à leur zèle. Quel héroïsme ! Nous les comprenons, ayant passé par là « au temps de notre folle (?) jeunesse... ». En période normale ils savent que les leçons de la nature complètent heureusement celles de l'école.

Notre excursion se termina en beauté. Les participants s'en retournaient un peu las de leurs recherches ininterrompues.

Soudain un lyméxylide d'aspect peu commun attira leur attention : celui-ci avait choisi pour s'y poser le dos d'une des participantes. Aussi la capture leur demanda force ingéniosité ! Mais quelle ne fut pas la récompense ! Il s'agissait de *Hylecoetus dermestoides* L. (très rare). Ce fut le clou de cette très intéressante journée avant les adieux. Les excursionnistes se séparèrent ravis mais un rien perplexes : un problème de droit civil venait d'être soulevé. A qui reviendrait le lyméxylide ? A la propriétaire du manteau, à celui qui découvrit l'insecte ? à celui qui l'a si habilement capturé ? Comme ce dernier était précisément M. le professeur Mayné chacun considéra qu'il avait bien mérité la faveur de sa possession.

La Vie d'Ardenne & Gaume

FONDS SPÉCIAL DE RÉSISTANCE

S. A. Bur. Et. industrielles F. Cour-	
toy-Bruxelles	1500. —
Cagnotte Arbalète	80. —
Cagnotte Boitsfort	492. —
Cagnotte Bouillon (Jacqueline) ..	400. —
Cagnotte Lac Majeur	72. —
Cagnotte Tintigny	110. —
Insignes oubliés !	20. —
R. D.	5. —
B. van de Poel	100. —

Nous vous rappelons que la moindre somme versée au Fonds spécial de la Résistance (C. C. P. 169593 d'Ardenne et Gaume à Bruxelles) apporte à la cause de la Protection de la Nature non seulement une aide matérielle mais encore l'aide morale d'un précieux encouragement.

COUVERTURE

L'illustration de la couverture présente un aspect typique des Hautes-Fagnes. Nous y voyons la vallée de la Helle au Grand Bongard ; dans le fond, la colline du Duc (Herzogenhugel) où se montre le seul affleurement de granit en Belgique.

Notre administrateur Monsieur le professeur Émile Janssens de l'U. L. B. est l'auteur de cet intéressant document.

PROCHAIN NUMÉRO

Le fascicule 3 sera entièrement consacré à la publication d'une importante étude géologique et géomorphologique de la région du Parc National de Lesse et Lomme. L'auteur de cet excellent travail original, Monsieur Benoît Van de Poel, géologue, est bien connu à la fois dans les milieux strictement scientifiques et le monde des naturalistes. Ce document inédit apporte une large contribution à la connaissance des terrains placés sous la tutelle d'Ardenne et Gaume.

A LA MÉMOIRE DE GUSTAVE BLANJEAN

La grande famille des amis de la nature vient de perdre un des siens en la personne de Gustave Blanjean décédé à La Panne le 22 mai 1957.

C'est avec une sincère émotion que nous nous proposons de retracer ici, en quelques lignes, sa vie de travail, de droiture et de bonté, souhaitant que nos lecteurs d'aujourd'hui comme aussi ceux qui nous liront demain s'inclinent avec respect à l'évocation du souvenir de cet homme de bien.

Gustave Blanjean naquit à Herbeumont en 1872, bourgade plus jolie encore à cette époque qu'elle n'est aujourd'hui. Il eût donc l'enfance privilégiée de ceux qui

grandissent au voisinage des enchantements de la forêt et du bruissement joyeux des eaux de la rivière. Poète ?... pour l'être, point n'est besoin d'écrire en vers... Tous les enfants le sont ; tous les hommes le demeurent pourvu qu'ils aient pris soin de préserver en leur cœur les fraîches impressions de leurs premières années.

Gustave Blanjean est de ceux-là. Après de brillantes études aux écoles normales de l'État à Virton, puis à Verviers, après une intelligente et belle carrière administrative où lui furent confiés des postes de commande, le spectacle de la nature reste pour lui le plus beau, le plus vrai tableau qu'il est donné à l'homme de contempler. Loin de s'affaiblir avec les années et les honneurs, ce goût de la contemplation des forêts et des paysages subsiste en lui à l'état de sympathie envers les différents groupements nationaux de protection d'abord ; plus tard, quand ses loisirs le lui permettront, sous la forme dynamique d'une combativité toujours en éveil vouée à la défense de ce qu'il aime : la nature.

L'association « Les Amis de la Forêt de Soignes » fut sa première favorite : il s'y affilia dès les premières années de sa fondation. Remarqué au rang de ses plus chaleureux partisans, sa nomination au titre de secrétaire général en remplacement du peintre-forestier René Stevens décédé en octobre 1937, ne fut en somme qu'une juste reconnaissance de son long dévouement. De ce moment date pour lui une suite d'années qui le virent toujours sur la brèche, prêt à toute heure à s'opposer pied à pied et souvent très efficacement aux usurpations éventuelles des agglomérations proches. Installations de cimetières, de groupes de villas, de parcs de sport, création du ring de Bruxelles (1)... Toutes menaces restées, grâce à lui, sans suites tandis que la forêt, « sa » forêt, conservait presque entière son intégrité.

Trop généreux pour se borner, ses préoccupations eurent tôt fait de déborder un champs d'action limité : c'est la nature entière, et dans le monde entier qu'il eût voulu protéger. Et nous notons sa participation active aux conférences de Brunnen (1947) et de Fontainebleau (1948) où se décida la constitution d'une union internationale pour la protection de la nature : U. I. P. N.

Parmi les question qui le passionnèrent, citons :

- la protection des oiseaux et des petits mammifères ;
- la création de réserves naturelles et de parcs nationaux ;
- l'opposition à l'extension des plantations d'épicéas en Fagne ;
- la campagne contre les constructions de barrages en Ardenné (2) ;
- la sauvegarde — du site de Beaumont à Esneux ;
- de la forêt d'Héverlé ;
- du plateau de Sart-Tilman près de Liège ;
- du Bois de Colfontaine ;
- du site de Marche-les-Dames ;
- des plantations des dunes.

Ajoutons à l'intention des membres d'*Ardenne et Gaume* que Gustave Blanjean nous avait donné son amitié et qu'il voulut bien le prouver malgré la lassitude de l'âge, en nous accordant l'honneur de sa présence parmi nous au cours de la visite de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux le 11 octobre 1952.

La nature lui fut clémente. Quand vint son heure de quitter ceux qu'il aimait, il s'est penché, tout doucement, comme on le souhaite à tous ceux qu'on chérit, pour se perdre sans révolte dans le maternel refuge de la terre qu'il avait si bien défendue.

Puissent tous ceux qui lui furent chers et le regrettent trouver dans la simplicité de cette courte note l'offrande de notre compassion et la sincérité de notre deuil.

R. M.

CRÉATION D'UN CONSEIL SUPÉRIEUR DES RÉSERVES NATURELLES

Nous avons l'honneur de signaler à nos membres l'institution officielle d'un Conseil supérieur des Réserves naturelles.

(1) Voir *Parcs Nationaux*, volume 7, fasc. I, 1952, pp. 22-24, à la rubrique *Questions d'Actualités* un article de Gustave Blanjean intitulé « Le projet de ceinture de circulation automobile et l'agglomération bruxelloise ».

(2) Voir *Parcs Nationaux*, volume 5, fasc. 2, 1950, p. 57, dans la « Vie d'Ardenne et Gaume » un court article intitulé : « Quelques réflexions concernant les barrages en Belgique ».

Un arrêté royal du 21 mars 1957 a définitivement sanctionné cette création. Nous en reproduisons, ci-dessous, le texte.

RÉSERVES NATURELLES. — Arrêté royal du 21 mars 1957, relatif à la constitution de réserves naturelles et instituant un Conseil supérieur des réserves naturelles.

Article premier. — Les terrains appartenant à l'État peuvent être constitués en réserves naturelles en vue :

- 1° de garantir leur intégrité ;
- 2° d'assurer la protection de la faune et de la flore ;
- 3° de favoriser la recherche scientifique ;
- 4° d'encourager le tourisme et l'éducation populaire dans la mesure compatible avec la protection de la nature.

Les terrains qui feront partie des réserves naturelles sont déterminés par arrêté royal.

Art. 2. — Le Ministre de l'Agriculture prend, en ce qui concerne la gestion des réserves naturelles, les mesures requises pour la réalisation des objectifs définis à l'article 1^{er}. L'exécution en est confiée à l'Administration des Eaux et Forêts.

Ces mesures peuvent déroger, notamment en ce qui concerne la compétence de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, aux dispositions relatives aux terres domaniales, pour autant que ces dispositions ne fassent pas l'objet d'une loi.

Art. 3. — Il est institué auprès du Ministère de l'Agriculture un Conseil supérieur des réserves naturelles, qui a pour mission de donner son avis sur toutes questions relatives à la conservation et à la gestion des réserves naturelles qui lui sont soumises par le Ministre de l'Agriculture.

Le Conseil délibère également sur les propositions qui lui sont soumises par cinq de ses membres au moins.

Art. 4. — Le Conseil est composé de vingt et un membres au maximum.

Le directeur général des Eaux et Forêts, le directeur du Jardin botanique de l'État et le président de la Commission royale des Monuments et des Sites font, de plein droit, partie du Conseil.

Les autres membres, parmi lesquels un délégué du Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction, un délégué du Ministre de la Santé publique et de la Famille, un délégué du Ministre des Communications

et un délégué du Ministre de l'Instruction publique, sont nommés par arrêté royal pour un terme de six ans.

Les membres visés à l'alinéa précédent sortent par moitié tous les trois ans. A l'expiration des trois premières années, la première moitié des membres sortants sera désignée par le sort. En cas de vacance avant l'expiration d'un mandat, le remplaçant achève le mandat de son prédécesseur.

EXCURSION DES 11 ET 12 MAI 1957 EN ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Depuis quelques années déjà, *Ardenne et Gaume* n'avait plus dirigé ses excursions en Entre-Sambre-et-Meuse. Aussi est-ce avec satisfaction que nos membres assidus, habitués de nos déplacements estivaux, se retrouvèrent pour la première randonnée de l'année dans la pittoresque région de Couvin, Nismes, Oignies.

Notre groupement fut accueilli par Monsieur le bourgmestre de Couvin entouré de son Conseil Communal qui nous offrait un bien sympathique vin d'honneur. D'emblée, nous nous trouvions dans l'atmosphère ardennaise si accueillante. Quelques minutes avaient suffi pour nous donner l'impression d'être chez nous et d'avoir retrouvé de vieux amis de toujours.

Le président du Syndicat d'Initiative vint également se joindre à la réception et bientôt il nous entraînait dans la visite de la ville et de ses environs.

Notre guide nous mena tout d'abord sur les hauteurs, au signal de Pesche, l'un des points culminants de la région, d'où l'œil embrasse un vaste panorama s'étendant jusqu'aux abords de la ville de Philippeville. A cet endroit s'élève une petite butte érigée, dit-on, par les armées de Napoléon pour permettre de correspondre par signaux lumineux jusqu'à Philippeville.

Redescendant dans la vallée, notre caravane se dirigea vers le petit village historique de Bruly-de-Pesche, tristement célèbre pour avoir abrité Hitler et son état-major au mois de mai 1940.

Retournant à Couvin, nous pûmes admirer du haut du rocher le très beau panorama de la ville aux toits d'ardoises paisiblement allongée de part et d'autre de l'Eau Noire.

Quand on passe à Couvin, on se doit d'explorer le *Trou de l'Abîme* jadis habité par l'homme de la préhistoire. Contrairement

à la plupart des grottes, le *Trou de l'Abîme* ne possède ni stalagmites ni stalactites ; mais il offre au visiteur un bel ensemble de concrétions calcaires dans lesquelles l'imagination découvre les sujets les plus variés : tête d'éléphant, plat à tarte, cascades mystérieuses, animaux préhistoriques etc...

La visite de la grotte clôtura cette délicieuse et intéressante après-midi. Et l'heure passant, il fallut, bien à regret, nous séparer de nos hôtes.

Nous n'oublierons pas de sitôt leur excellente hospitalité et nos remerciements s'adressent à tous sans oublier Mademoiselle la Secrétaire Communale qui fut, nous ne l'ignorons pas, la promotrice de ce charmant accueil.

Dimanche, 12 mai. — Quittant le gîte d'étape de Oignies, marches et visites se succédèrent dans la belle région de Thiérache : Vierves, Nismes où nous fûmes rejoints par Monsieur Pierre Blondeau qui devient dès lors notre cicerone ; Château fort de Nismes, Mousty, Matricolo, Fondry des Chiens, Abannets, Roche trouée ... Ici nous nous arrêtons pour nous féliciter de notre heureuse rencontre avec Monsieur Blondeau. Aimant le beau pays qu'il habite, il n'a de cesse qu'il ne nous l'ait fait aimer. A chaque pas il nous invite à la contemplation d'un nouvel aspect scientifique ou esthétique de la nature. Il semble que rien ne lui ait échappé et qu'il n'ait d'autre souci que de nous faire partager sa profonde connaissance de ces sites admirables. L'article de Monsieur Blondeau inclus dans le présent fascicule révèle bien l'intéressante personnalité de son auteur.

En conclusion, nous ajouterons que ce week-end en Thiérache marque parmi les plus heureuses excursions organisées par notre association.

5^{me} JOURNÉE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Les dirigeants de l'Entente nationale pour la Protection de la Nature avaient choisi le Sart Tilman, près de Liège, comme lieu d'élection de sa 5^{me} Journée nationale. Ce choix leur avait été dicté par le souci de s'associer ostensiblement aux protestations émises actuellement au sujet d'un projet de lotissement et, en conséquence, de dégradation de ces bois.

Rappelons que Monsieur Clerdent, gouverneur de la province de Liège, dans un dis-

cours que nous avons eu l'honneur de reproduire dans le dernier fascicule de la revue avait attiré l'attention des personnalités compétentes et du public sur le rôle et la valeur du site ainsi que sur la nécessité de sa conservation.

La Journée débuta, au cours de la matinée du dimanche 2 juin 1957, par un rassemblement général dans une des parties les plus pittoresques du Sart Tilman, sur la commune d'Ougrée, suivi d'une promenade au travers d'une futaie claire.

L'après-midi, réservée aux manifestations académiques, avait réuni la foule des participants sur un vaste plateau dominant la ville et d'où l'on découvre en même temps la grande cité industrielle et le Sart Tilman pour saisir tout ce que le voisinage bénéfique de l'un apporte à l'autre.

Le gouverneur avait tenu à présider en personne les cérémonies du jour. Le premier, le professeur Mayné, président de l'Entente, prit la parole pour indiquer succinctement le caractère et la signification de la 5^{me} Journée de protection de la nature. Lui succède Monsieur Herman Delaunois lequel, en langue néerlandaise, exalte l'inébranlable esprit de solidarité de l'Entente. Enfin, Monsieur Clerdent, en une heureuse improvisation, justifie des raisons qui militent en faveur de la préservation du massif forestier.

Une visite des landes, bois, coteaux arides et secs, derniers restes, sur un versant, de ce qu'était jadis le Sart Tilman tout entier, clôtura la journée.

L'heure de la séparation venue, chacun s'en fût portant au cœur le poids d'une inquiétude : celle de voir disparaître ce bel îlot de saine verdure sauvé jusqu'ici de l'emprise économique humaine ; mais aussi le réconfort d'un bel espoir : celui de voir les pouvoirs publics se pencher avec bienveillance sur le problème de la survivance du Sart Tilman.

Ferd. d'URS.

RÉSUMÉ DU DISCOURS DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux associations de la protection de la nature présentes à la 5^{me} Journée de la protection de la nature et de les féliciter de l'esprit

de solidarité qui les anime. Je salue particulièrement les dirigeants dévoués et actifs de ces associations dont les effectifs constituent une force sans laquelle tout effort isolé serait vain.

L'action déployée par tous porte ses fruits. La nécessité de la protection de la nature s'est imposée. Le gouvernement lui-même l'a publiquement reconnue en instituant les deux premières réserves naturelles officielles du pays : le Westhoek et les Fagnes. A cette occasion, j'ai l'honneur de saluer l'action attentive de notre jeune Roi Baudouin qui se penche avec une sollicitude toute particulière sur le problème de la protection de la nature dans notre pays (*appl.*).

Votre présence ici représente un nouvel effort — précédé de tant d'autres — pour le sauvetage du Sart Tilman dont l'existence même est grandement menacée. Ce beau massif boisé, situé aux portes de Liège, comporte un ensemble de 1.400 ha. Je ne puis entrer dans les détails concernant ce domaine ; il a été étudié minutieusement par Monsieur le professeur Darimont, ici présent parmi nous comme représentant du Ministre de l'Instruction Publique. Je vous dirai seulement que les conclusions de ces études ont fait ressortir comme suit la composition du Sart Tilman :

40 % du domaine, soit 450 ha, sont couverts de futaies feuillues pleines et de futaies sous taillis dense de fort belle venue ;

14 %, soit 150 ha, sont peuplés de très belles plantations de conifères où dominent les pins ;

23 % soit 255 ha, se composent de futaies détruites ; mais le sol forestier y est demeuré intact et a conservé toutes ses caractéristiques. Il nourrit des taillis denses émaillés de-ci de-là de futaies claires.

Le restant est couvert de taillis simples et de landes résultant de pratiques dévastatrices. Il s'agit de taillis clairs plus ou moins dégradés et de taillis très clairs envahis de hautes fougères.

De ceci il ressort que les efforts appliqués à la conservation du Sart Tilman n'appartiennent pas à la fantaisie mais sont basés sur des données scientifiques bien précises. Depuis longtemps déjà se multiplient les interventions pour l'obtention de la sauvegarde du site. Le bourgmestre Digneffe, d'autres encore ont lutté courageusement et ce ne fut pas en vain car, actuellement

encore, on se réfère à leurs discours et à leurs déclarations.

L'action unanime des amis de la nature qui nous apportent sans réserve leur aide et leur sympathie nous donne la certitude de parler au nom de tous. Ce sentiment nous encourage puissamment à poursuivre dans la voie que nous nous sommes tracée.

Nous avons trouvé un appui précieux en la personne de Monsieur le Ministre Leburton qui propose de créer ici un centre de délassement pour les populations urbaines. Nous applaudissons à ce projet dont la réalisation doit s'accompagner du souci de respecter l'ensemble forestier existant.

En défendant le Sart Tilman, nous protégeons l'homme et accomplissons une œuvre sociale. Car l'aménagement d'un asile de fraîcheur, de silence et de paix aux portes de la ville lui accorde des possibilités de détente qui ne se peuvent mieux rencontrer qu'au contact de la nature. Pour nos travailleurs, les heures de loisirs se multiplient. Qu'en feront-ils si nous ne nous efforçons de tenir à leur portée ces havres de verdure, générateurs de force, de courage et de santé ? Avec une égale sollicitude notre pensée se tourne vers nos ouvriers moins heureux et plus démunis dont les congés ignorent les joies de l'évasion.

Ajoutons que le Sart Tilman constitue le meilleur antidote aux émanations délétères industrielles qui planent sur la ville. Et, vous ne l'ignorez sans doute pas, l'atmosphère de la ville de Liège est parmi les plus contaminées d'Europe.

Parce que notre œuvre de défense devient de plus en plus collective, nous avons le sentiment que nous touchons à la victoire.

Pour terminer, nous remercions les associations qui se sont depuis longtemps inquiétées du problème de la conservation du Sart Tilman : Le Grand Liège

Le Vieux Liège

L'Association pour la Défense de l'Ourthe et de ses affluents, en la personne de son président Monsieur Gavage que l'on a déjà nommé aujourd'hui.

Ma reconnaissance va également aux organisateurs de cette journée, aux Ministres qui ont bien voulu se faire représenter, au Conseil Provincial et aux Communes.

Nous nous sommes engagés dans la dernière étape, celle qui nous mènera au succès définitif.

EXCURSION DE LA PENTECOTE

C'est la Hollande qui avait été choisie pour le week-end de la Pentecôte et une bonne trentaine de nos membres ont participé à cette excursion à Arnhem et environs qui s'est déroulée dans une atmosphère de franche cordialité.

Le dimanche 9 juin, Monsieur van Tuyl van Serooskerken et Monsieur Bringsma nous firent les honneurs du Veluwe Zoom, très beau site boisé réservant des échappées lumineuses évoquant nos paysages d'Ardenne. L'après-midi, après un lunch typiquement hollandais et toujours sous la conduite de nos aimables guides nous explorâmes des dunes couvertes de bruyères se succédant en larges ondulations harmonieuses et reposantes.

Lundi, départ très matinal vers la Hooge Veluwe où, sous la conduite autorisée d'un délégué du directeur du Parc National nos excursionnistes ont parcouru ce magnifique domaine. Leur endurance à la marche et au soleil fut récompensée non seulement par le spectacle sauvage de la région mais aussi par celui d'un gibier abondant : moutons (un troupeau évalué à plus de quatre-vingts), chevreuils, cerfs, notamment un superbe quatorze cors.

La matinée s'acheva par la visite du musée Kröller-Müller de la Hooge Veluwe où, dans un cadre alliant aux beautés de la nature les œuvres du génie humain, nous pûmes admirer de nombreuses toiles de Van Gogh, de peintres hollandais et d'impressionnistes français. Là aussi nous trouvâmes accueil, commentaires et enseignements qui nous furent prodigués par Mademoiselle Joostens, conservatrice, dont la bonne grâce n'a d'égale que l'érudition. Ce nous est un plaisir de rendre ici hommage à son amabilité.

Enfin, pour terminer la journée, un de nos amis hollandais Monsieur Weyland, membre d'*Ardenne et Gaume*, nous avait gentiment proposé de nous mener au musée de plein air d'Arnhem, particulièrement consacré au folklore. Mais une pluie diluvienne vint malheureusement écourter cette visite.

Le retour fut sans histoire et on se sépara à Bruxelles, enchanté de tout : des gens, des choses et de ces trois jours de détente vécus dans une ambiance de sympathie et de bienveillance.

G. M.

« DERNIERS REFUGES »

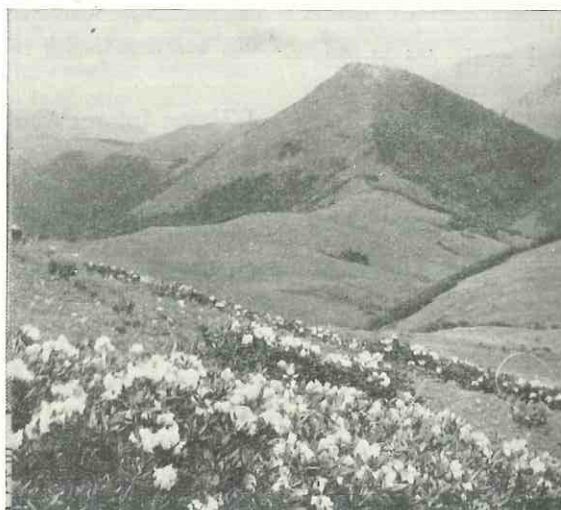
Atlas commenté des réserves naturelles du monde.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources vient de publier aux Éditions Elsevier, un ouvrage qui constitue une *réalisation concrète importante* dans le domaine de la protection des réserves naturelles. Nous le signalons à nos lecteurs avec d'autant plus de plaisir que la part prépondérante prise en Belgique par *Ardenne et Gaume* à cet égard, est largement mise en lumière dans ce beau volume.

Les efforts acharnés de notre association et de son dévoué et infatigable Président pour préserver les derniers lambeaux intacts de notre territoire surpeuplé, sont ainsi pleinement reconnus et justifiés. L'hommage qui leur est rendu est une récompense d'un grand prix.

Les *Derniers Refuges* se présentent sous le nom d'Atlas, particulièrement justifié par l'abondance de cartes et de remarquables photos qui amènent le lecteur profane à une rapide compréhension des problèmes dont l'ampleur ne peut laisser personne indifférent. L'ami de la nature est conduit à travers les réserves de flore et de faune du monde entier qui sont les derniers refuges de la vie sauvage. De page en page, l'ouvrage développe son pouvoir de suggestion et invite le lecteur à réexaminer les valeurs du monde où il vit, non seulement au point de vue sentimental et esthétique, mais comme des choses vivantes et essentielles que l'homme ne peut détruire sans se détruire lui-même.

La première partie est composée d'une série de chapitres signés des grands noms du monde international de la conservation. Monsieur Roger Heim, Directeur du Museum National d'Histoire Naturelle de Paris et Président de l'U. I. C. N. présente ce volume et en dégage la haute signification. Il met en évidence, comme il l'a fait dans nombre d'ouvrages, les répercussions lointaines qu'aura le traitement infligé par l'homme aux ressources naturelles. J. G. Baer et G. Petit ont traité des aspects scientifiques du problème. Suivent des articles consacrés au rôle des réserves, soit dans la conservation d'espèces ou d'associations végétales par F. R. Fosberg, ou animaux par Th. Monod, soit encore du point de vue esthétique ou touristique par M. Zermatten.

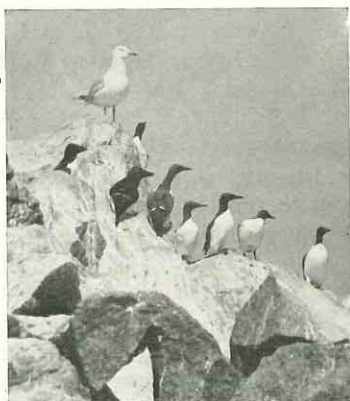


Exubérance de Flore alpine dans la Réserve du Caucase.
(*Derniers Refuges*).

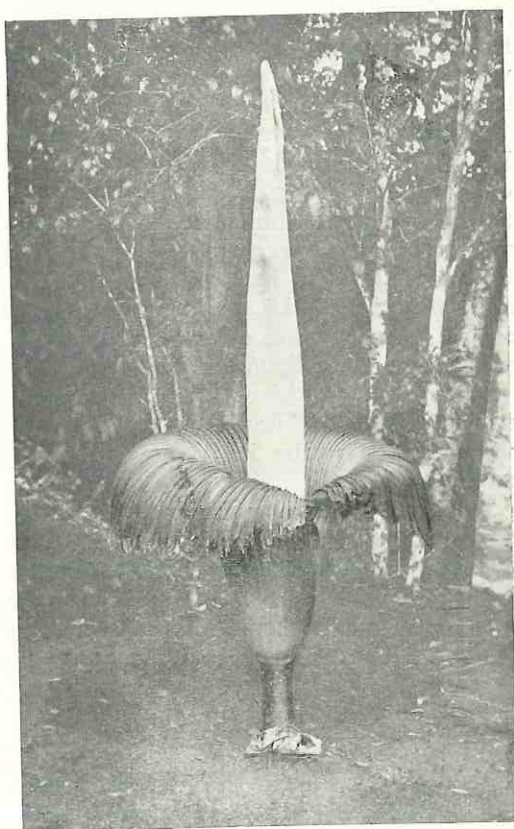
L'importance économique des réserves non intégrales est soulignée par Ira Gabrielson et les rapports entre les réserves naturelles et le développement industriel par J.-P. Harroy, tandis que l'historique de la protection de la nature est traité par M. C. Bloemers.

Ce n'est pas à nos lecteurs que nous devons apprendre que le progrès matériel — la mise en valeur — s'accomplit au détriment des richesses naturelles par la destruction insensée d'innombrables vies animales et végétales. Les nouveaux dieux du progrès exigent de façon de plus en plus impérieuse, toujours plus de victimes parmi les espèces vivantes, au risque de créer d'irréparables ruptures d'équilibre entraînant des réper-

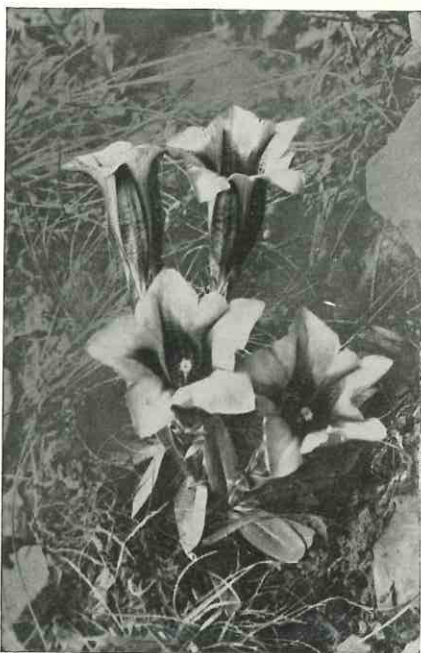
cussions en chaîne. La réalité est menaçante et doit nous inciter à continuer le combat que nous menons. La science a appris à



Colonie de Mouettes tridactyles dans le Sanctuaire ornithologique de Hirsholmene (N. du Kattegat).
(*Derniers Refuges*).



Arum géant à Sumatra.
(*Derniers Refuges*).



La Gentiane du P. N. de Tâtrás
(Tchécoslovaquie).

(*Derniers Refuges*).

l'homme d'aujourd'hui que chacun de ses actes « contre la Nature » a des conséquences dont la portée est incalculable.

La conservation de la nature n'est plus seulement aujourd'hui un besoin sentimental né, comme au XVIII^{me} siècle, des effusions littéraires de Jean-Jacques Rousseau. Les pionniers de la protection, dont nous pouvons être fiers de faire partie, ont dû mener un long combat pour aboutir aux réalisations dont l'*Atlas des Derniers Refuges* nous montre l'importance.

Ils durent, nous le savons, se heurter, trop souvent, à l'incompréhension d'une opinion publique non encore éclairée sur ses véritables intérêts ; les mesures de protection sont souvent impopulaires.

Nous ne pourrions assez le répéter : il importe avant tout d'avoir pour soi l'adhésion du public sur laquelle tout grand mouvement doit s'appuyer s'il veut réussir. C'est un des buts de cet ouvrage qui devrait avoir

sa place dans tous les milieux : le grand public pour qui il sera une révélation, les établissements d'enseignement où il sera une aide précieuse et le monde des spécialistes pour qui il représente un instrument de travail.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, le lecteur trouvera une liste commentée des principaux parcs nationaux et réserves du monde, avec des notes historiques sur chacun des plus importants et la manière dont les gouvernements ou les associations privées ont compris et résolu leurs propres problèmes en matière de conservation. Cette deuxième partie est l'œuvre de J. P. Harroy, M. Caram et J. J. Petter.

La notice relative au Parc National de Lesse et Lhomme est due à R. Mayné, notre Président. D'autres pages, bien documentées, retracent l'histoire de la conservation de la nature en Belgique et ne manquent pas de souligner la place d'*Ardenne et Gaume*, sans cesse à la pointe du combat.

Un chapitre important, qui porte la signature de M. de Saeger, est consacré aux Parcs Nationaux du Congo belge.

Les photos choisies avec un soin extrême nous montrent les animaux dans leur milieu naturel et la beauté puissante et terrible, ou gracieuse et sensible, mais toujours émouvante des bêtes sauvages en liberté. Un texte concis les commente, donne les renseignements fondamentaux et introduit quelques notions théoriques à propos d'exemples caractéristiques.

Ce bel ouvrage, qui comble une lacune, ne peut manquer de plaire à tous les amis de la nature qui verront que des demeures hospitalières restent ouvertes à tous ceux qui connaissent l'usure insensée de la vie moderne et veulent retrouver la fraîcheur matinale d'un « autre monde » proche du « vert paradis des amours enfantines ». Puissent tous les lecteurs comprendre que repousser le pacte ancestral de l'homme avec la nature et rompre les liens innombrables qui nous rattachent à elle, équivaudrait à un suicide.

M. R.

« *Derniers Refuges* ». Atlas commenté des Réserves naturelles dans le monde. 220 pages, 108 cartes, 240 photos, 44 dessins. Édition Elsevier de Bruxelles. Prix du volume en librairie 395 frs. Réduction aux membres et Amis de l'U. I. C. N.

N. D. I. R.

Le Syndicat d'Initiative de Robertville avait mis sur pied, au début de la saison, un calendrier de promenades pédestres guidées et commentées par M. Kother, secrétaire du S. I. Ces excursions eurent lieu en juillet et en août, tous les jeudis, permettant aux villégiateurs de la jolie cité touristique de faire plus ample connaissance avec les richesses naturelles qu'offrent les environs. D'autres circuits en autocar furent également organisés. Les personnes qu'intéressent ces promenades peuvent obtenir tous renseignements à leur sujet auprès de M. Kother, Secrétaire du Syndicat d'Initiative à Nidrum (poste : Weywertz). Elles pourront ainsi et dès à présent prévoir des journées de vacances plus intéressantes et fructueuses pour la saison estivale prochaine, peut-être même pour les dernières belles journées de l'automne proche.

Nous signalons à nos membres la parution d'un petit ouvrage intéressant intitulé « *Spa, ses environs, sa ceinture de Fagnes et Braques* » édité à l'initiative de l'Office de Tourisme de la Ville de Spa, avec la collaboration de MM. G. Barzin, son directeur, et J. de Walque.

Ce guide détaille les régions de la Vecquée, de la Fausse Vecquée, de la Porallée avec une mention spéciale concernant la *Mansue-risca*. Il est accompagné d'une carte au 20.000^e où — particularité précieuse — sont indiqués les lieux dits.

Rappelons aux lecteurs qu'*Ardenne et Gaume* est l'obligée de Monsieur G. Barzin. Beaucoup d'entre nous se souviennent, sans doute, de sa belle conférence sur la région de la Hoëgne donnée à notre tribune et de son article très remarqué : « *Un grand Franchimontois et un Ancêtre du Tourisme pur* » paru dans la revue *Parcs Nationaux* (Vol. 9, 1954, fasc. 1, p. 5).

Rapport du conseil d'administration sur l'activité d'Ardenne et Gaume en 1956.

Mesdames, Messieurs,

Avant de vous présenter le rapport de notre gestion pour l'exercice 1956, nous avons le triste devoir de vous faire part de la perte éprouvée par notre association en la personne de notre administrateur Monsieur Henry Paul Dandoy, décédé le 13 janvier 1957.

Notre regretté collègue était depuis neuf années membre du Conseil d'Administration et du Comité de Direction d'*Ardenne et Gaume*. Au cours des premières années de son mandat il s'était spécialement intéressé à l'organisation et au développement du Parc National de Furfooz.

Nous gardons de lui le souvenir d'une personnalité affable et conciliante dont les avis étaient toujours marqués au sceau de bon sens, de la sagesse et de la pondération.

Mesdames, Messieurs,

L'année 1956 fut une année particulièrement favorable à notre association et, en général, à la cause de la protection de la nature en Belgique. Grâce à la campagne poursuivie de longue date par la Commission Royale des Monuments et des Sites et par les organismes

attachés à la préservation de nos sites — et où l'action et les exemples d'*Ardenne et Gaume* furent sans conteste de puissants facteurs d'émulation — le Gouvernement a décidé la création de premières réserves naturelles officielles dans le pays. Tous nos compatriotes doivent s'en réjouir et nous nous plaçons à rendre hommage à M. le Ministre de l'Agriculture sous l'autorité duquel des projets demeurés si longtemps en suspens ont été repris et réalisés.

Au mois de décembre 1956, la première borne de la Réserve Naturelle du Westhoek, à La Panne, fut solennellement inaugurée par le Ministre lui-même en présence de nombreuses personnalités officielles et scientifiques. Sa Majesté le Roi Baudouin avait daigné marquer Sa satisfaction de cet événement en une lettre personnelle adressée à Monsieur le Ministre Lefebvre. En 1957, nous fêterons vraisemblablement l'inauguration officielle de la Réserve Naturelle des Hautes-Fagnes. Il est souhaitable que ces réalisations gouvernementales se poursuivent au cours des années à venir.

C'est avec une joie profonde que nous voyons enfin la Belgique dotée d'un réseau de réserves naturelles proportionnées à l'étendue de son

territoire et représentatives de ses particularités écologiques.

I. PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES

A. PARC NATIONAL DE LESSE ET LOMME.

Conservateurs :

MM. V. Guillitte Ingénieur des E. et F.

P. Roisin, Ingénieur des E. et F.

Je m'attacherai pour commencer au Parc National de Lesse et Lomme solennellement et officiellement inauguré le 8 juillet 1956 en présence de M. le Gouverneur de la province de Namur R. Gruslin, du délégué de M. le Ministre de l'Agriculture, de nombreuses et hautes personnalités scientifiques, provinciales et communales et de très nombreux membres et amis d'*Ardenne et Gaume*.

L'inauguration de ce beau parc de près de mille hectares constitue, certes, la manifestation majeure de l'année écoulée, peut-être même la plus importante qui se soit déroulée en Belgique dans ce domaine.

A son occasion nous avons organisé une excursion de deux jours sur les territoires du parc qui intéresse, comme on le sait, les communes de Rochefort, Han s/Lesse, Éprave, Ave et Auffe, Resteigne et Wavreille. Nombreux furent les participants qui parcoururent les magnifiques réserves scientifiques sous la direction des conservateurs, MM. Guillitte et Roisin ainsi que de notre dévoué collaborateur le géologue distingué M. Benoît Van de Poel dont la compétence a été fort appréciée.

Signalons à l'actif de la commune d'Éprave les importants travaux d'aménagement des sentiers menant à l'incomparable site de la résurgence de la Lomme et au plateau du camp romain, l'un et l'autre situés sur son territoire.

Cette journée s'inscrit parmi les fastes de la protection de la nature en Belgique.

B. PARC NATIONAL DE FURFOOZ.

Conservateur : M. Franz Foulon.

1. Généralités.

La campagne de propagande menée par M. Foulon auprès des écoles et des associations culturelles en faveur de la protection de la nature et du Parc National de Furfooz, a largement porté ses fruits. Au cours de l'année, plus de 8.000 visiteurs ont parcouru le Parc National malgré le mauvais temps qui influença si défavorablement la saison touristique en Ardenne. Nous sommes heureux de ces résultats qui démontrent combien l'idée de protection de la nature et des souvenirs du passé humain prend corps en Belgique. Il est récon-

fortant de constater que nos compatriotes apprécient les efforts que nous déployons à Furfooz pour la mise en valeur des trésors de ce beau massif.

2. Reconstruction des bains romains.

Le gros œuvre de reconstitution du bâtiment est actuellement terminé. Celui-ci se présente extérieurement tel qu'il devait apparaître lors de l'occupation romaine aux premiers siècles de notre ère. Nous avons pu atteindre à ces résultats grâce à l'aide bienveillante du Ministère de l'Instruction Publique qui a bien voulu nous allouer une subvention sérieuse. Ne manquons pas de mentionner ici les interventions nombreuses et généreuses des membres de notre association qui ont coopéré très largement à cette œuvre en apportant librement leur contribution à la souscription que nous avions ouverte en faveur des bains romains.

Nous sommes très reconnaissants à M. J. Breuer, directeur du Service des Fouilles au Musée d'Art et d'Histoire, d'avoir bien voulu nous guider à la lumière de son érudition. Nos remerciements s'adressent également à M. le Dr. Kretzschmer de Düsseldorf, spécialiste allemand des constructions romaines, qui s'est intéressé à notre entreprise.

Il reste à parachever l'intérieur des bâtiments et à mettre en place l'hypocauste et le système de chauffage. Ce sont là problèmes de thermodynamique assez compliqués pour la solution desquels nous comptons sur l'aide de MM. Breuer et Kretzschmer. Nous avons l'espoir de pouvoir terminer ce second et dernier stade de la reconstitution pour la fin de l'année 1957.

3. Aménagement du chemin d'accès et des sentiers du Parc National.

L'afflux des visiteurs qui, nous le pensons, ira toujours en s'amplifiant nous met face au problème épineux de l'aménagement des voies d'accès vers le Parc National. Celles-ci ainsi que le parking s'avèrent insuffisants. A la suite de nos pressantes démarches, le Conseil communal de Furfooz a décidé la remise en état et l'élargissement du chemin des Vaux ainsi que l'aménagement d'un parking convenable à l'entrée du Parc.

Les sentiers doivent être améliorés pour permettre une rapide et commode circulation des visiteurs aux jours d'affluence. Sur notre proposition, l'Administration Communale, avec qui nous entretenons les meilleures relations, a introduit auprès d'«Ardenne et Meuse» une demande de subvention pour la remise en état parfait et durable des sentiers du Parc National. Ces travaux seront vraisemblablement exécutés dès la fin de la saison touristique. Ils seront

l'objet de notre meilleure attention et seront menés avec le souci constant de ne pas compromettre l'aspect naturel et l'esthétique du site que nous protégeons.

4. Nous signalons avec plaisir l'activité de M. le conservateur Foulon qui se dévoue, sans ménager ses peines, au Parc National. C'est une satisfaction pour nous de le remercier à nouveau. Il a trouvé dans notre guide Fernand Polet une aide intelligente, active et probe.

C. PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.

Le Parc a été inspecté à plusieurs reprises par notre administrateur-trésorier M. Maurice Renard.

Les panneaux de signalisation ont été remis en état.

Nous regrettons de n'avoir pu jusqu'ici pourvoir à la succession de M. Bradfer au titre de conservateur. Nous attendons la nomination du nouvel ingénieur des Eaux et Forêts du cantonnement. Nous le prions de vouloir bien veiller à nos intérêts dans la région et s'occuper du Parc National.

D. PARC NATIONAL DES ROCHES NOIRES ET RÉSERVES DU « CHESSION » À COMBLAIN-AU-PONT.

Conservateur : M. Marcel Bouffa.

Notre première excursion de l'année nous a menés au Parc National des Roches Noires. A cette occasion nous avons pu nous rendre compte de l'heureuse influence que nous y exerçons. On y peut admirer de nombreuses plantes rares et le respect de la nature y est mieux observé. La vigilance de notre excellent collaborateur M. Marcel Bouffa, bien aidé dans sa tâche par le garde-champêtre de la commune, est à la base de ce succès. Nous remercions sincèrement M. Bouffa et son aide de la conscience avec laquelle ils remplissent leur rôle et veillent à nos intérêts.

Nous avons acquis une petite prairie de 20 a. 30 située aux pieds des Roches Noires. Nous n'avons pas cru devoir modifier actuellement la destination de ce terrain loué à un cultivateur de l'endroit. Cette acquisition est un premier pas dans la réalisation d'un projet de création d'une zone de protection à développer autour de cette Réserve scientifique. La constitution d'un écran protecteur sous cette forme écarterait la menace toujours latente d'éventuelles constructions érigées à proximité immédiate du site protégé. Nous persévérons donc dans cette voie.

E. MUSÉE DE MARTELANGE.

Rien n'est à signaler à son sujet. Le petit

Musée folklorique a accueilli quelques visiteurs en 1956.

F. TORGNY.

1. Réserve naturelle Raymond Mayné.

Nous avons constaté que les épines noires envahissent de plus en plus la réserve. En conséquence, nous serons obligés de prendre les mesures adéquates à leur destruction.

2. Vignoble.

Nous avons pu compléter, comme nous en avons le projet la plantation du vignoble. La station de Remich à qui nous avons passé commande des plants nécessaires n'a pu nous fournir les 3.500 ceps retenus. Ceux-ci ont été détruits par les rigueurs de l'hiver 1955-1956. Deux stations suisses, où nous avions l'espoir de trouver des plants disponibles, n'ont pu nous satisfaire pour les mêmes raisons. En conséquence, nous avons remis à l'année 1958 les plantations complémentaires.

Par contre, les vignes déjà plantées ont résisté au froid. Sur les 715 ceps, 512 ont supporté victorieusement le gel. Malheureusement, nous avons à déplorer une sévère attaque de mildiou qui a décimé les ceps les moins résistants. Les résultats ne sont néanmoins pas décourageants.

L'appel aux membres que nous comptons lancer cette année pour le financement du vignoble est donc reporté à l'année prochaine.

Nous adressons à M. le professeur A. Lecrenier qui assure la direction des travaux techniques appliqués au vignoble nos meilleurs remerciements pour son dévouement.

G. FANGE DE WÉE.

La réserve de la Fange de Wée se trouve intégrée dans le périmètre de la réserve scientifique des Hautes Fagnes, réalisation gouvernementale. Celle-ci englobe les terrains appartenant à notre association. Le Comité d'Acquisition pour le compte de l'État est entré à cet effet en pourparlers avec le Comité de Direction. Celui-ci défend au mieux les intérêts d'*Ardenne et Gaume*.

H. RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DE PRESSEUX.

Conservateur : M. C. Verlinden.

Nous avons apposé de nouveaux panneaux aux entrées de la Réserve ornithologique de Presseux. Ils rappellent que celle-ci fut la première réserve du genre créée en Belgique. Sous la direction de M. Verlinden, une excursion y fut organisée au mois de mai. La réserve se présente comme une admirable oasis de quiétude pour les oiseaux.

1. Autres réserves et propriétés.

Complétons ce rapide exposé en citant nos autres réserves et propriétés dans lesquelles notre action de protection se développe normalement :

Parc National de Poilvache,
Réserve Naturelle de Champalle,
Réserve Naturelle de la Warche « Abbé Charles Dubois »,
Réserve Naturelle « Les Ontrules »,
Réserve Naturelle « Voor Olbrich ».

II. MANIFESTATIONS

I. CONFÉRENCES ET SOIRÉES HIVERNALES.

Un auditoire nombreux a assisté aux conférences organisées par *Ardenne et Gaume*. Ont pris successivement la parole à notre tribune : MM. R. Mayné, président, A. Vlaemincq, secrétaire général des « Amis de la Forêt de Soignes », De Bot, directeur de laboratoire à l'Institut royal d'Histoire Naturelle, la comtesse M. E. d'Ursel, M. F. Flon, secrétaire général des Amis de la Forêt de Fontainebleau.

En outre, à l'initiative de Mademoiselle R. M. Balaine, de petites réunions récréatives ont été organisées mensuellement au cours desquelles les membres d'*Ardenne et Gaume* ont l'occasion de se rencontrer amicalement et de participer à des discussions traitant d'histoire naturelle, de voyages, de photographie etc. Ces séances sans prétentions sont bien appréciées et très régulièrement suivies par nos membres et leurs amis.

2. EXCURSIONS.

Comme chaque année, nous avons organisé une série d'excursions et de visites guidées. Visite du Parc National des Roches Noires, de la Heid des Gattes et de la Réserve ornithologique de Presseux ; inauguration du Parc National de Lesse et Lomme ; participation à la Quatrième Journée de l'Entente Nationale au Westhoek (La Panne) ; visite de Lierre et du domaine de Grobbendonck ; Waterloo et Villers-la-Ville, Excursion à Profondeville ; visite du Musée de Mariemont.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui se sont dévoués pour la bonne réussite de ces manifestations.

3. REVUE.

Elle a paru régulièrement, parfois avec un certain retard dû souvent à des circonstances non imputables au Comité de Rédaction. Celui-ci apporte ses meilleurs soins à s'assurer la collaboration de spécialistes de valeur.

4. SECTION DES JEUNES.

Afin d'aider à la formation de la jeunesse qui désire consacrer ses loisirs à l'étude de la nature, nous avons décidé la création d'une Section des Jeunes qui accueillera les membres étudiants. Placée sous la présidence de M. J. M. Deligne, elle inaugurera ses activités en 1957. M. Everaerts a accepté d'assurer la liaison entre la nouvelle section et le Comité de Direction.

Nous espérons beaucoup de cette initiative. Nous y voyons le moyen de faire naître des vocations de naturalistes et de protecteurs de la nature. *Ardenne et Gaume* fait œuvre utile en assurant pour l'avenir la continuation de son activité et en ramenant à la nature la nouvelle génération qui s'en éloigne de plus en plus.

III. PROPAGANDE

Monsieur F. Foulon avec une générosité sans borne contribue avec succès à répandre notre idéal grâce à des conférences de propagande dans les écoles et auprès des associations culturelles.

IV. MEMBRES

Nous avons décidé la création d'une nouvelle catégorie de membres : les membres juniors. Elle est destinée à grouper les écoliers en-dessous de 15 ans qui s'intéressent à la protection de la nature. Leur adhésion est reçue par M. Foulon au cours de ses conférences. Ils reçoivent par notre entremise le Bulletin de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature. Nous espérons pouvoir les compter plus tard au nombre des membres étudiants parmi lesquels se recruteront les collaborateurs de l'avenir.

V. MEMBRES ASSOCIÉS

A la liste des membres associés d'*Ardenne et Gaume* s'ajoutent les noms des personnalités suivantes :

Mesdemoiselles B. Heinen, G. Ménard, M. L. Verboven ;

MM. A. Renard, A. Van den Heule.

VI. INSIGNE D'HONNEUR

Au cours de l'année, l'insigne d'honneur a été décerné aux personnalités suivantes :

MM. les bourgmestres de Ave et Auffe, Éprave, Han s/Lesse, Rochefort, Resteigne, Wavreille. M. le baron de Pierpont, administrateur délégué de la S. A. des Grottes de Han et de Rochefort. M. Lejeune de Rochefort, en remerciement de sa belle activité pour le recrutement des membres.

CONCLUSIONS

C'est avec un sentiment de légitime fierté que le Conseil d'Administration formule ses conclusions sur la situation matérielle et morale de notre Association.

Ardenne et Gaume est connue de toutes parts, hautement appréciée et respectée. Ses efforts de prosélytisme exercés sans défaillance depuis plusieurs années portent leurs fruits : dans le grand public, dans la presse, dans les sphères officielles, la notion de la conservation de la nature est à l'ordre du jour. Indiscutablement, *Ardenne et Gaume* est pour une part dans le développement de ce nouvel état d'esprit.

Nous avons constitué d'admirables réserves scientifiques. Certaines ont été honorées de la visite officielle d'éminentes personnalités étrangères intéressées. Celles-ci ont été extrêmement élogieuses concernant nos organisations, nos succès et devant la beauté émouvante de nos sites protégés.

Fidèles à notre programme général de la conservation des vestiges du passé humain et de notre folklore, nous avons entrepris la reconstitution des bains romains à Furfooz et le rétablissement des vignobles à Torgny.

Nous avons créé une section de jeunesse et nous vous en avons donné plus haut la raison d'être.

Les rapports entre membres d'*Ardenne et Gaume* sont très amicaux comme le démontre

bien l'esprit de cordialité qui règne au cours des réunions, excursions, conférences, etc...

Ces heureux résultats, cet état prospère de notre Association, nous les devons avant tout aux membres de notre Comité de Direction attachés avec un dévouement et un désintéressement sans borne à leur mission, comme aussi à leur parfaite entente : ils ne ménagent ni leur temps de loisirs, ni leur concours financier.

Nous les devons encore au dynamisme tout particulier de certains d'entre nos membres. Et dans ce domaine pourrait-on ne pas citer tout d'abord M. Franz Foulon grâce auquel le Parc National attire de plus en plus le jeune public des écoles et une foule sans cesse accrue d'admirateurs et notre excellente collaboratrice Mademoiselle R. M. Balaine dont la modestie n'a d'égale que le succès ?...

Et tant d'autres... : MM. Matagne, Stock, Francotte, etc... Nous devrions citer, croyons-nous, une bonne part de nos membres qui, en général, n'attendent qu'un signe pour se mettre à notre disposition. Nous rendons hommage à cet esprit d'abnégation que nous rencontrons chez tous et qui demeure à l'origine d'une réussite non discutable.

En conclusion, nous ne pouvons souhaiter que la continuation régulière de cet harmonieux épanouissement de notre Association.

Boitsfort, le 4 mai 1957.

UNE GAMME COMPLETE

4 CV. 1957
Normale : 49.500,— Frs.
Grand Luxe : 53.900,— Frs.



DAUPHINE
le grand succès de
l'année : 69.000,— Frs.

FREGATE toujours aussi sûre, plus confortable que jamais.

Caravelle : 97.000,— Frs. Frégate : 106.000,— Frs.

138, Boulevard du Jubilé.
Tél. : 27.27.70.

(15 lignes)

118, rue de l'Aqueduc.
Tél. : 28.40.40.

SPA REINE

LAVE LES REINS.

Café - Restaurant « Au Bord de l'Eau »

Venez tous admirer et visiter les merveilles de Belvaux-sur-Lesse, charmant petit village des bords enchanteurs de la Lesse, à 2 km. des Grottes de Han. Son gouffre, ses rapides et ses jolies promenades. Ne manquez pas de venir à la jolie guinguette au bord de l'eau, Chez Gillet, si renommée pour ses délicieuses crèmes glacées et ses boissons de 1^{er} choix toujours si fraîches :

E. GILLET, BELVAUX-sur-Lesse.

Tél. : Marche-en-Famenne 362.71.

L'ELITE DES BOISSONS - RAFRAICHISSANTES -

Cidre RUWET

servi bien glacé.

Pour vos voyages à l'étranger,

VOYAGES BROOKE

48, Rue d'Arenberg,

BRUXELLES.

Tél. : 12.56.71.

Succursales à

Liège - Gand - Charleroi - Verviers.

HOTEL DU CENTRE

CELLES-lez-Dinant.

CUISINE RECOMMANDEE
CONFORT

Tél. Houyet 082/663.63.

Charcuterie BORSUS & FILS

« Aux Vieilles Spécialités Ardennaises »

Rue de Behogne, 65, ROCHEFORT

LA ROCHE EN ARDENNE

à 1.500 m. du Centre

Route de Houffalize, vous trouverez

L'HOTEL DE L'AIR PUR

RESTAURANT DE CLASSE

Réputé pour ses spécialités ardennaises.

Propri. : DUBOIS Jules.

Tél. : 084/412.23.

HOTEL DU VAL DE POIX SAINT-HUBERT. Propr. V. Mathurin.

Altitude : 460 mètres.

CURE D'AIR - REPOS - CONFORT

Propriété privée de 70 hectares.

TELEPHONE : 61.308 Saint-Hubert.

HOTEL - RESTAURANT - TAVERNE

« Aux Armes de Bouillon »

Relais gastronomique réputé.

30 chambres tout confort. - Chauffage central.

Garage. - Prix modérés. - Parking.

BOUILLON.

11 et 13, rue de la Station. - Tél. 460.79

Une constante rénovation place

L'HOTEL CARDINAL

comme un des premiers relais touristiques à Spa.

Son confort de tout 1^{er} ordre crée une ambiance d'élégante personnalité et d'intimité.

SON RESTAURANT - SA TAVERNE

SALON DE THE - SALON DE BRIDGE

17-21, Place Royale, SPA.

(Face des Bains et Casino). Tél. 71.964 - 71.064.

HOTEL DE LA LESSE RESTEIGNE

PENSION - RESTAURANT -

CUISINE SOIGNÉE - JARDIN D'AGRÉMENT

Tél. 381.29 à Wellin.

Café « LE ROYAL »

(Propriétaires : Mme Vve J. HUSSIN et fils)

11, Place du Luxembourg, IXELLES - Bruxelles.

TEL. : 12.93.36.

Le rendez-vous des membres Ardenne et Gaume
à la gare du Quartier Léopold.

A LA GLYCINE, RESTAURANT

Vresse-sur-Semois (Tél. 11)

Le Home de la bonne cuisine

vous attend au bout de l'étape.

Collections anciennes intéressantes.

Exposition de la peinture moderne.

LA ROTISSERIE ARDENNAISE

SANCTUAIRE DU BIEN-MANGER

Réputée pour ses gibiers et spécialités ardennaises.
Son menu gastronomique à 135 fr. et à la carte.

146-148, Boulevard A. Max,

BRUXELLES - Nord.

HOTEL - RESTAURANT

« La Fayette ». Tél. : 210.24.

69-87-89, Rue Jacquet, ROCHEFORT.

Cuisine soignée. - Prix modérés.

20 Chambres.

Grand garage.

A l'entrée du Parc National de Lesse et Lomme.

HOTEL - RESTAURANT

« BEAU SITE BOHANNAIS »

BOHAN-sur-Semois.

PENSIONS, prix fixe et à la carte.

— Spécialité : Truites et Jambon d'Ardenne. —

Hôtel - Restaurant du Limbourg

Bonds Hotels - A-N-W-B - V-T-B

Tél. 21036 ROCHEFORT

M. WELS, Propriétaire

CUISINE BOURGEOISE - Prix modérés.

English spoken - Men spreekt vlaams.

Grande terrasse.

Garage gratuit.

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI A NOTRE ASSOCIATION

- BOUILLON: *Hôtel de la Gare* (prop. M. F. VAN HAE)
Tél. Bouillon 79.
- BOUILLON: *Hôtel de la Poste*, Restaurant réputé, Tél.
Bouillon 6.
- BRUXELLES: Taverne-Restaurant *Auberge du Cheval
Marin*, Marché aux Porcs, Tél: 13.02.87
- CHAMPION: *Hostellerie Parent* (M^{me} Jean Parent).
- FLORENVILLE: *Hôtel de France*.
- FRINGSCHAUS (Eupen): Hôtel-Restaurant. Prop. Mme
ESSER.
- GEMBOUX (face gare) *Hôtel des Voyageurs*. Autocars,
taxis, transports. (Prop. PIRSON et
fils). Tél. 61053-61777.
- GEMBOUX: Restaurant *Le Prince de Liège*. (Prop.
GARIN-DOHET). Tél. 61244.
- MATADI: *Hôtel Métropole, le plus moderne du Congo
Belge*.
- MEMBRE-sur-Semois: *Hôtel des Roches*.
- REMOUCHAMPS: *Royal Hôtel des Etrangers*.
- ROBERTVILLE: Hôtel-Restaurant *Le Milan Royal*
(Prop. Jh. Blesgen). Tél. Elsenborn 7.
- ROCHEFORT: *Hostellerie des Falizes*. Restaurant fran-
çais. (Propriétaire: S. Cros). Tél. 212.82.
- TILFF-sur-Ourthe: *Hôtel du Casino*.
- TINTIGNY-sur-Semois: *Hostellerie « La Vieille Gaume »*.
(prop. M. Sadi JACQUES) Tél. 441.56.
- WÉRIS-BARVAUX: *Hôtel des Dolmens*. Tél. Barvaux
103.

TORGNY

AUBERGE DE LA CIGALE

Chambres confortables, cuisine soignée.
Spécialités italiennes.

Propr.: L. Ghedini-Parucini.
Tél. Virton 630. — Utile retenir sa chambre.

CHINY-sur-SEMOIS

HOTEL DU POINT DE VUE

Tout confort - Cave et cuisine renommées
Site admirable.

Propr.: Mme Vve Taymans.
Tél. Florenville 422

GRAND HOTEL ERMITAGE

ROCHEFORT - Ardennes belges

Propriétaire: A. POULEUR-STAFFE

Tout premier ordre — Restaurant renommé
Spécialités ardennaises — Relais gastronomique.
PENSION SOIGNÉE. Grande terrasse - Grand jardin -
Bains privés - Pêche - Chasse. Tél. : Roche-
fort 210.70. - Adresse télégr.: Ermitage Rochefort.

PHOTO

MAISON ZEGUERS

150, Rue Brogniez, BRUXELLES (Gare Midi).

VENTE de FILMS et d'APPAREILS

PHOTOGRAPHIQUES. Travaux pour amateurs.

Conditions spéciales aux membres d'Ardenne et
Gaume. Il suffit de téléphoner au 215327.

Erika



CHEF D'ŒUVRE
DE LA TECHNIQUE
EUROPÉENNE

en tête depuis 1910

Payable 25 x 196 Frs

Dem. documentation détaillée

[7-7 A r. d'Assaut

T. 11.22.70 BRUXELLES

MANDERFELD (Eifel belge)

HOTEL DES ARDENNES

Propr.: Max HENKES. — Tél. Manderfeld 55.

Excellente cuisine bourgeoise. — Prix modérés.

Sites remarquables et variés.

PECHE. SPORTS D'HIVER. Alt. 550 m.

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR
ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS
A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Bruxelles: LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23, rue
St-Jean.

PAULI, 39a, Place de Brouckère entre le
passage et l'Hôtel Métropole et 49c Avenue
de la Toison d'Or (Porte Louise).

VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et
17, rue des Grands Carmes.

Boisfort: OCTAVE TOURNEUR. Journaux, tabacs,
vins et liqueurs de qualité. Tél. Brux.
7232.20

Liège: Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier,
M. RENARD, 88, Avenue de l'Université, Bruxelles. - Tél. 472937.

NÉCROLOGIE.

Le Comité de Direction a l'honneur et la profonde tristesse d'annoncer aux membres d'Ardenne et Gaume la mort inopinée de

JULES DUCULOT

Maître imprimeur

décédé à Bruxelles le vendredi 9 Août, dans la force de l'âge, au cours d'une intervention chirurgicale.

*Nous ressentons cruellement la disparition de cet homme de bien dévoué depuis près de neuf ans à l'édition de la revue *Parcs Nationaux*. Au cours de ces longs mois d'une étroite collaboration nous n'avons eu qu'à nous louer de son amabilité et de sa compétence. Conscient de la noblesse de son métier d'art, il y apportait un souci de perfection qui lui valait aussitôt l'estime et l'amitié de la clientèle lettrée de ses ateliers. Ardenne et Gaume perd en lui le plus fidèle des alliés dont le souvenir demeurera dans notre mémoire comme un symbole d'honneur et de parfaite droiture professionnels.*

Que ceux qui le pleurent veuillent bien nous permettre de nous associer à leur douleur et agréer l'expression de nos condoléances les plus sincères.